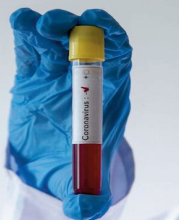


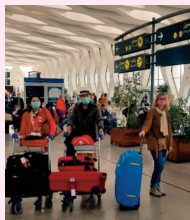
Une courbe épidémique en dents de scie
Dr. Driss El Habchi : Pour la première fois, le taux de guérison représente quatre fois le taux de mortalité

Page 4



Rapatriements à tire d'aile
Les Européens bloqués au Maroc retrouvent graduellement leurs pays mais les Marocains qui le sont à l'étranger doivent patienter encore

Page 3



Entretien Mohamed Chergui-Darif
Quoi que je dise, je ne serais pas en mesure de décrire le ressenti exact des étudiants face à la crise

Page 9



Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9002

Jeudi 30 Avril 2020

Triste inconstance ministérielle

A qui profite la fuite ?

Driss Lachgar : Notre position puisée de nature dans notre référentiel de défenseurs des droits de l'Homme et des libertés collectives et individuelles sera rendue publique le moment venu



Vivement un Maroc fort de son union

Triste inconstance ministérielle

A qui profite la fuite ?

Actualité



Tout le monde en parle et pourtant personne n'en a vu la couleur. Et pour cause. Il ne s'agit après tout que d'un avant-projet de loi, une ébauche pas plus. Un paradoxe que l'on doit à l'inconstance, à la légèreté de quelqu'un supposé être un homme d'Etat avec tout ce que cela engendre comme sagacité.

Mustapha Ramid, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'est certainement pas sans savoir qu'il est question d'un avant-projet portant sur l'utilisation des réseaux sociaux, des réseaux de diffusion et similaires. Le pire, c'est qu'il se trouve être ministre, d'Etat de surcroît, mais sans que cela ne le dissuade d'orchestrer une fuite de ce qui s'est passé au Conseil d'un gouvernement dont il fait partie. Plus grave encore, il s'est fendu d'un communiqué qu'il voulait explicatif et dans lequel il a tenté de donner sa version des faits bien à lui.

Le seul à être habilité à parler au nom du gouvernement, pour rappel, est son chef ou le porte-parole de ce même gouvernement par procuration ou encore dans le cas d'espèce du ministre de la Justice qui, lui, s'en est tenu au devoir de réserve. D'autant plus pathétique que «cet homme d'Etat», à la tête de la fuite, se trouve également être avocat.

Le stratagème est trop énorme pour ne pas être relevé. Lancer «l'info», l'infox plutôt, dans le camp de ses milices électroniques et à charge pour elles de gonfler la chose et d'y aller de leurs commentaires orientés et de leurs supputations intéressées. Et le raccourci est vite trouvé si petit, si infâme, soit-il : tirer sur l'USFP. Sauf que l'USFP en a connu d'autres. Ce même USFP qui n'a cessé de donner la preuve durant ses longues décennies d'existence que l'intérêt du pays passe en premier.

Il ne serait pas inutile, cependant, de rappeler à l'égard de ceux qui sont allés vite en besogne qu'il y a toute une procédure à suivre pour que, ce que l'on a bien voulu leur proposer de manière aussi sournoise comme étant une loi, en soit une.

Et justement, la procédure, tel que rappelé expressément par Driss Lachguar dans une déclaration à Libé est, on ne peut plus, clairement définie : «Au jour

d'aujourd'hui, précise le Premier secrétaire de l'USFP, on ne peut aucunement parler de projet. Il est plutôt question d'un avant-projet qui a été présenté au conseil du gouvernement et qui est sujet à débat et discussions entre les ministres qui sont à la tête des départements concernés. Le gouvernement a, par ailleurs, procédé à la constitution d'une commission ministérielle avec pour mission de présenter l'avant-projet à l'appréciation du conseil du gouvernement pour adoption avant qu'il ne soit soumis à chacune des deux Chambres du Parlement, seul habilité de par la Constitution à légiférer... ».

De ce fait, l'on pourrait bien se poser la question : A qui profite la fuite ? pour ne pas dire le crime.

«Le document» fuité l'a été dans une intention bien précise puisqu'il a été élagué de toutes les propositions qui seraient faites en vue de réguler un domaine dont d'aucuns se servent abusivement et impunément pour nuire à autrui, pour ne parler que de l'image et de l'intérêt individuels sans ceux collectifs, et sans que cela débouche bien évidemment sur une loi liberticide.

Et c'est d'autant plus déplorable que ce triste méfait, car c'en est un, intervient en ce moment de pandémie alors que le Maroc et les Marocaines et Marocains ont servi l'exemple d'une gestion et d'une solidarité exemplaires.

Pas besoin d'être grand clerc pour deviner quels sont ceux que cette symbiose dérange. Les mesures prises à juste titre les ont privés de leurs champs d'action. Leurs multiples «meetings» d'endoctrinement. Leurs lieux et leurs occasions de prédilection sont fermés ou annulés, les privant ainsi de leurs zouaves et autres sujets endoctrinables...

La preuve, si l'en est besoin, que l'in-

terêt de la nation est relégué au second plan au profit de celui de la tribu.

Sauf que l'on a comme l'impression que ce si irresponsable agissement serait également dicté par un sentiment de rancune particulièrement tenace et basement individuel.

L'on a tous en mémoire l'aigreur et l'amertume qui ont été siennes quand il s'est fait fermement éjecté après n'y avoir laissé que de tristes souvenirs. Bon nombre de magistrats notoires, entre autres, n'ont toujours pas oublié.

Encore une fois, la conjoncture doit être faite pour nous unir à tous points de vue. Et justement, tout laisse croire que la déclaration du Premier secrétaire de l'USFP appelant à la constitution d'un gouvernement d'union nationale pour faire face au mieux à la crise actuelle a eu pour effet de sortir certains de leurs gonds ne sachant plus sur quel pied danser.

Ce n'est d'ailleurs pas une première de leur part. Leur parrain y était abonné. Alors qu'il était chef du gouvernement, il n'hésitait pas à se confondre dans un rôle de chef de l'opposition pour dire la chose et son contraire.

«L'USFP rejette catégoriquement toute surenchère politicienne ou électoraliste. Notre position puisée de nature dans notre référentiel de défense des droits de l'Homme et des libertés collectives et individuelles sera rendue publique le moment venu», tranche le Premier secrétaire.

Une question qui se fait particulièrement lancinante pour finir : A quoi devrait ressembler un conseil des ministres quand on sait que parmi les présents il y a un ministre-taupe ?

Vous avez dit secrets d'Etat ?

Mohamed Benarbia

“

Driss Lachguar
Notre position puisée de nature dans notre référentiel de défenseurs des droits de l'Homme et des libertés collectives et individuelles sera rendue publique le moment venu

Rapatriements à tire d'aile

Les opérations de rapatriement des ressortissants européens depuis le Maroc se poursuivent de plus belle. Pas plus tard qu'avant-hier, un vol transportant des citoyens français s'est envolé depuis l'aéroport de Marrakech. Selon le député français M'jid El Guerrab, le dispositif de rapatriement a permis le retour de plus de 28.000 Français de passage au Maroc via l'organisation de 158 vols.

La Belgique poursuit également ses efforts pour rapatrier ses citoyens bloqués au Maroc. Depuis le 21 avril dernier, sept vols ont quitté Marrakech et Agadir. Philippe Goffin, ministre belge des Affaires étrangères et de la Défense, a indiqué, dans un tweet, que depuis le 26 mars, 1.081 personnes ont été rapatriées vers la Belgique via sept vols

aériens et que 500 personnes ont émis le souhait de rentrer chez elles dont 90 sont de nationalité belge et sans double nationalité.

Concernant les Belges porteurs de la double nationalité, Philippe Goffin a précisé qu'une liste de plus de 1.400 personnes ayant manifesté leur souhait de rentrer en Belgique a été transmise aux autorités marocaines. Il s'agit de personnes qui ont leur résidence habituelle en Belgique et qui faisaient face à une situation médicale ou sociale impérieuse nécessitant un retour vers la Belgique. A rappeler qu'au départ, 4.450 demandes de rapatriement avaient été introduites par des personnes qui séjournaient au Maroc, dont 3.400 sont des Belges ou des Belgo-Marocains qui ont souhaité obtenir une dérogation au principe défendu par le gouvernement marocain qui considère les binationaux présents sur son territoire comme des Marocains à part entière en vertu d'un article de la convention de La Haye de 1930 qui sert de texte de référence en la matière.

De son côté, l'Espagne a réussi depuis le 3 avril dernier à rapatrier 160 de ses citoyens. Un communiqué de l'ambassade d'Espagne au Maroc a annoncé que des vols seront organisés dans les prochains jours.

A préciser que depuis la fermeture des frontières au niveau international, près de 100.000 citoyens de l'UE se sont trouvés bloqués à l'étranger dont 600.000 dans la région Asie-Pacifique et sur le continent américain, selon des chiffres publiés dernièrement par la Commission européenne. Un demi-million d'entre eux a pu être rapatrié depuis lors au prix d'un "effort sans précédent" des Etats membres avec l'appui financier de l'UE, qui a aussi agi pour faciliter la coordination. La



plupart des vols ont été affrétés par les Etats membres, mais la Commission a aussi co-organisé et co-financé près de 200 vols, pour plus de 45.000 personnes (y compris 5.000 ressortissants du Royaume-Uni, de Norvège et de Suisse qui ne sont pas membres de l'UE). La Commission estime que 98.900 citoyens restent bloqués dans des pays tiers.

Mais qu'en est-il des milliers de Marocains bloqués à l'étranger ? Seront-ils prochainement rapatriés vers leur pays comme l'ont été les citoyens européens ? « Ils sont appelés à s'armer de beaucoup de patience et de courage », c'est ce que laisse entendre l'entretien téléphonique entre le député M'jid El Guerrab et Nezha El Ouafi, ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopéra-

tion africaine et des Marocains résidant à l'étranger. Sur son compte Instagram, le député français a indiqué que le ministre lui a expliqué que l'Etat marocain est en train de mettre en œuvre les conditions optimales pour le retour et l'accueil de tous ses citoyens. Et que ce retard est dû à la situation mondiale actuelle qui demande du temps et des infrastructures très lourdes.

La même source a révélé que le nombre de ressortissants marocain et étrangers vivant au Maroc bloqués à l'étranger s'élève à 22.000 personnes.

Ce retard demeure, néanmoins, incompréhensible pour beaucoup de nos ressortissants bloqués vu que nos voisins tunisiens et algériens ont déjà procédé au rapatriement de leurs concitoyens et qu'ils

poursuivent leurs efforts en vue de satisfaire toutes les demandes. Selon les médias, un nouveau programme de vols pour le rapatriement des Tunisiens bloqués dans certains pays européens et arabes vient d'être annoncé par le ministère du Transport et de la Logistique. Ce programme prévoit 10 vols à partir du lundi 27 avril 2020 jusqu'au 4 mai 2020 pour le rapatriement des ressortissants tunisiens de ces pays.

De son côté, l'Algérie est en phase de préparation d'une deuxième opération de rapatriement. En effet, depuis le début du confinement, près de 10.000 Algériens ont été ramenés vers le pays et les derniers vols en date ont concerné 295 personnes bloqués aux Emirats arabes unis (EAU).

Hassan Bentaleb



Les Européens bloqués au Maroc retrouvent graduellement leurs pays mais les Marocains qui le sont à l'étranger doivent patienter encore

L'eau facteur de prévention contre le Covid-19



La pandémie de Covid-19 a été déclarée « urgence de santé publique de portée internationale » (USPPI) par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en janvier 2020, et le virus touche désormais tous les pays et territoires.

Nous vivons un moment énigmatique et sidérant qui nous met à l'épreuve entre difficultés et solidarités.

A ce titre, COALMA salue d'une part la stratégie nationale et les mesures concrètes adoptées par les pouvoirs publics pour faire face à la pandémie et d'autre part les actions citoyennes spon-

tanées.

Nos remerciements vont à toutes celles et ceux qui agissent et veillent, avec abnégation, à sauver des vies au quotidien, à nous protéger, à préserver l'environnement et à apporter un soutien financier et moral aux personnes et secteurs fortement impactés par cette pandémie.

Nous exprimons nos souhaits de guérison aux personnes atteintes et nos condoléances attristées aux familles endeuillées.

Afin de limiter et/ou de prévenir la propagation du Covid-19, des mesures d'hygiène sont conseillées et mises en place.

Convaincue que l'eau contribue et contribuera à endiguer cette pandémie,

COALMA attire l'attention sur :

- la nécessité de mettre à la disposition de tous, les moyens nécessaires pour se protéger efficacement et pour respecter les consignes et les règles d'hygiène. L'eau étant le moyen prioritaire ;
- le lien étroit entre les mesures d'hygiène, l'eau et l'assainissement : se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ; nettoyer fré-

quemment les surfaces et les objets que l'on touche ; désinfecter des lieux publics, etc. ;

- la leçon apprise en ces temps de confinement : la terre se repose et reprend ses droits. Nous devrions repenser nos relations et nos pratiques qui portent atteinte à l'environnement et aux ressources naturelles – dont l'eau – bases de notre économie ;

- l'importance des services d'eau et d'assainissement : un maintien de ces services est une priorité nationale et internationale ;

- le rôle des professionnels de l'eau et de l'assainissement qui ne ménagent aucun effort pour maintenir la continuité du service tout en sensibilisant sur la maîtrise de la consommation et qui veillent à l'accessibilité à l'eau par les populations défavorisées ;

- la capacité démontrée du Maroc à faire face à la pandémie.

COALMA appelle par ailleurs à :

- assurer un accès pour tous à l'eau de manière ininterrompue ;
- veiller à mettre à la disposition des per-

sonnes en situation de précarité leurs besoins essentiels en eau ;

- protéger l'eau, le sol et l'air de l'usage et des impacts des produits désinfectants ;

- éviter les gaspillages en eau en veillant à sa rationalisation ;

- soutenir des actions régulières de sensibilisation et de prévention qui intègrent la dimension eau et environnement ainsi que la gestion des déchets.

Pour revenir à une vie normale, COALMA conseille vivement de :

- conjuguer nos efforts ;
- rester confinés et respecter les consignes ;
- exprimer nos solidarités ;
- retenir les leçons apprises de cette crise, notamment au niveau social et écologique ;
- profiter de cet arrêt pour réfléchir et co-construire une nouvelle culture en matière d'environnement, d'eau et de développement durable et de la mettre en œuvre ;
- construire un système de solidarité organisé, solide et pérenne.

Une courbe épidémiologique en dents de scie



Dr. Driss El Habchi
Pour la première fois, le taux de guérison représente quatre fois le taux de mortalité



Le mercredi 29 avril à 10h du matin, le ministère de la Santé a annoncé 37 nouveaux cas confirmés d'infection au coronavirus pour atteindre désormais un total de 4.289 personnes contaminées. En enregistrant 112 nouvelles guérisons, le total des rémissions est passé à 890. Au rayon des mauvaises nouvelles, deux personnes sont décédées, portant le nombre d'hommes et de femmes ayant succombé au coronavirus à 167 à travers le Royaume.

Toujours côté négatif, la courbe de l'épidémie est en dents de scie depuis plus d'une semaine. Les nouveaux cas recensés ont varié récemment entre 50 jusqu'à près de 140. Avec du recul, une accélération est perceptible. Pour exemple, entre le 23 et le 27 avril, 552 nouvelles contaminations ont été recensées. Soit une hausse de 13%. A quoi la doit-on ? Sans aucun doute à l'apparition de foyers dans les usines et les prisons, ainsi qu'à l'augmentation des tests quotidiens par les autorités sanitaires du pays. Mais on ne vous apprend rien, ce n'est certainement pas la découverte du siècle : plus le nombre de tests est élevé, plus le nombre de nouveaux cas recensés risque de l'être aussi.

En termes de prévisions, le Dr. Driss El Habchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut

Pasteur de Casablanca, est l'auteur d'un graphique représentant une courbe virtuelle selon laquelle, à la fin du mois d'avril, 4500 cas de Covid-19 devraient être recensés. Ce scénario est susceptible d'être modifié « à chaque fois que le confinement ou les règles de distanciation et autres mesures barrières ne sont pas respectés », assure le Dr. Driss El Habchi. Un enjeu de taille. Une part de risque non négligeable que l'on croyait réduite à son minimum avec l'instauration d'une interdiction de déplacement entre 19h et 5h du matin. Mais malheureusement, sous prétexte qu'il est impossible de sortir après la rupture du jeûne, les souks et les échoppes de quartier sont assaillis en journée en dépit du confinement et au mépris de toutes mesures préventives de distanciation.

Malgré ce relâchement de la population que l'on espère sans conséquence, le Dr. Driss El Habchi voit le verre à moitié plein : « Pour l'instant, nous n'en sommes qu'à la seconde phase. Nous avons évité le pire lors de cette première vague ». Première vague ? Est-ce que cela impliquerait la possibilité d'une seconde ? Rien n'est moins sûr. Sur sa page Facebook, le Dr. Driss El Habchi ne cache pas son admiration pour le professeur Raoult, infectiologue, directeur de l'IHU Méditerranée.

D'ailleurs, le professeur Raoult est même affiché en photo de couverture du profil de Driss El Habchi. Pourtant, ce dernier esquisse l'éventualité d'une seconde vague alors que le professeur Raoult dit qu'il n'en est rien. Il décrit même la deuxième vague comme un mythe. « L'histoire du rebond de la pandémie du Covid-19 est une fantaisie qui a été inventée à partir de la grippe espagnole. Donc le rebond, je ne sais pas d'où ça sort, tout comme le fait qu'il faut que 60 à 70 % soient infectés pour être immunisés et pouvoir contrôler le virus. Ce sont des chiffres totalement virtuels. Ça ne se passe pas comme ça », a-t-il expliqué dans une vidéo publiée sur la chaîne YouTube de l'IHU Méditerranée dont il est le directeur.

Côté bonne nouvelle, aux antipodes du nombre de cas recensés et dont la courbe risque de continuer à s'élever, le taux de mortalité est quant à lui en baisse tandis que les guérisons ne cessent de grimper en flèche. Entre le 23 et le 27 avril, le Dr. Driss El Habchi estime l'augmentation des guérisons de l'ordre de 34 %. Globalement, depuis le début de la crise sanitaire au Maroc, le taux de rémission est de 16 %. « Pour la première fois, il représente quatre fois le taux de mortalité », poursuit le responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casa-

blanca. L'explication se trouve d'après ce dernier dans un traitement efficace. Un traitement généralisé aux quatre coins du Royaume et prescrit avant même l'aggravation des cas de malades Covid-19 hospitalisés.

Ce point est très important. Il a également été soulevé par le professeur Didier Raoult. Comme nous vous l'expliquions dans notre édition du 31 mars dernier, pour que le traitement à la chloroquine soit efficace, il faut dépister et traiter les malades Covid-19 dès le début car, toujours selon Raoult, « sur le plan thérapeutique, les malades, au moment où ils ont une insuffisance respiratoire et qu'ils sont admis en réanimation, n'ont en réalité presque plus de virus. Le problème à ce stade, ce n'est donc plus le virus mais plutôt comment arriver à sauver ces gens et les réanimateurs font des exploits extraordinaires. C'est quand les patients ont des formes modérées ou qui commencent à s'aggraver qu'il faut les traiter. Parce qu'à ce moment-là on contrôle le virus qui se multiplie ». Conclusion, le Maroc a emprunté face à cette crise sanitaire sans précédent la bonne voie. La voie qui devrait permettre de limiter les dégâts. Du moins tant que les citoyens respecteront les mesures mises en place.

Chady Chaabi

Saad Dine El Otmani s'enquiert de l'état du marché

Le gouvernement veille à garantir l'approvisionnement en produits alimentaires et non alimentaires

Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a rendu visite, mardi, au siège du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, qui abrite plusieurs cellules de suivi de la situation du marché local et des mesures prises par les secteurs concernés pour faire face aux retombées de la propagation du coronavirus sur certains produits et marchandises.

Un communiqué du département du chef du gouvernement indique qu'il a salué les cadres de cinq cellules opérant au sein du ministère, et dont le travail s'articule principalement autour de la supervision de l'approvisionnement du marché et du suivi des prix des denrées alimentaires de base, de la fabrication et la distribution des masques, et des produits devenus prioritaires durant la propagation de la pandémie du coronavirus, tels que les produits d'hygiène et les produits utilisés par les cadres médicaux comme les combinaisons, les couvre-chaussures, les couvre-chefs et autres équipements de protection qui sont très sollicités dans ces circonstances.

Ces cellules suivent également toutes les opérations manufacturières, ainsi que la qualité et les conditions de travail dans les

usines opérant dans ces conditions, afin de préserver la santé des employés tout en assurant la disponibilité des produits en quantités suffisantes, indique le communiqué.

Il note qu'au cours de cette visite, Saad Dine El Otmani a déclaré à la presse que les cadres spécialisés travaillent inlassablement pour suivre toutes les opérations manufacturières liées à cette conjoncture, et celles de distribution et de fourniture des produits nécessaires, alimentaires ou autres.

Tout en saluant l'équipe travaillant dans ces cellules, le chef du gouvernement, poursuit le communiqué, a souligné que l'Exécutif veille à garantir la disponibilité en abondance et la distribution appropriée des produits consommables, médicaux et paramédicaux, y compris les masques en quantité et en qualité adéquates.

Il ressort des explications fournies au chef du gouvernement par les cadres du ministère qu'un suivi quotidien rigoureux et précis est assuré, souligne la même source, faisant savoir que le ministère tient des réunions quotidiennes, et intervient pour trouver des solutions en cas de perturbation ou de rupture, pour éviter les problèmes d'approvi-



sionnement ou de tarification.

Le communiqué ajoute que, grâce aux délégations du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, les cellules spécialisées parviennent à recueillir les informations liées aux produits et à leurs prix, et à identifier les raisons de la rareté ou de la cherté de certains produits, sur-

tout qu'immédiatement après l'annonce de l'état d'urgence sanitaire, certains produits et biens avaient connu une forte demande, comme le blé, la farine, les désinfectants hydroalcooliques, les masques et autres produits à forte demande.

Dans ce contexte, Saad Dine El Otmani s'est arrêté sur l'effort déployé par tous les intervenants

pour fournir les masques en quantités suffisantes, et prendre les décisions nécessaires pour ouvrir les unités de production afin de pallier toute perturbation d'approvisionnement en ce produit vital, dont la production a atteint environ 7 millions d'unités par jour, à travers les différentes régions du Royaume, conclut le communiqué.

Moulay Hafid Elalamy : Tous les produits dont les citoyens ont besoin sont disponibles



Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a mis en avant, mardi à Rabat, les mesures prises par son département pour faire face à la pandémie de Covid-19.

En réponse à une question centrale à la Chambre des conseillers, il a souligné

que dans le cadre des démarches visant à faire face à cette pandémie, il a été procédé, en coordination avec les ministères de l'Intérieur, de la Santé et de l'Agriculture et avec l'Administration des douanes, au suivi de tous les produits de consommation, soulignant "qu'il n'existe pas actuellement de pénurie en la matière, en

particulier pendant le mois sacré de Ramadan, puisque tous les produits dont les citoyens ont besoin sont disponibles".

Ces mesures concernent, également, la mise en place des normes pour les masques, l'accompagnement des entreprises pour les produire et le suivi de la production des bavettes, qui est passée de 0 à plus de 7 millions d'unités pendant cette courte période, a-t-il souligné.

Il s'agit, également, de contrôler les usines de production des masques par rapport au respect des normes de qualité, a-t-il fait observer, ajoutant que la qualité des masques est en hausse depuis leur production.

Un accent a, également, été mis sur le suivi de l'industrie et des entreprises dans chaque secteur, a-t-il noté, affirmant que le ministère a mis en place un comité mixte, avec les ministères de l'Intérieur, de la Santé et de l'Emploi, pour surveiller les usines.

S'agissant des mesures législatives, le ministre a rappelé, en particulier, le projet de loi 27.20 portant promulgation de dispositions particulières relatives à la gestion des activités des organes de gouvernance des sociétés anonymes et aux modalités de

tenue de leurs assemblées générales, au cours de la période de l'état d'urgence sanitaire, en plus de l'approbation de six décrets durant cette période.

Sur le plan des sociétés, il a souligné que l'Agence nationale pour la promotion des petites et moyennes entreprises (Maroc PME), avait adopté des mesures pour accompagner les projets des jeunes, pour un investissement allant à 10 MDH.

Moulay Hafid Elalamy a, par ailleurs, indiqué que l'Agence de développement du digital (ADD) a engagé plusieurs projets, notamment la création d'une plateforme pour numériser le bureau d'ordre, de manière à permettre aux administrations et aux organismes publics de créer des bureaux d'ordre numériques pour la gestion électronique des flux de correspondance et le service électronique pour les correspondances administratives.

"L'économie marocaine connaîtra des difficultés et des changements dans son tissu, mais il y a de nouvelles opportunités", a-t-il estimé, notant qu'il faut réunir les efforts pour les saisir et que les mesures prises par le Royaume ont eu des résultats et ont démontré les grandes capacités du Maroc.

Etals achalandés et prix stables à Marrakech



Les marchés de la préfecture de Marrakech sont suffisamment approvisionnés en produits alimentaires de base et les prix demeurent stables en cette période qui coïncide avec l'avènement du mois sacré du Ramadan.

Les opérations menées par les cinq commissions de contrôle des prix et de la qualité des produits alimentaires relevant de la Division des affaires économiques et de la coordina-

tion de la wilaya de la région Marrakech-Safi, dans plusieurs points de vente en gros et en détail, ont permis de relever un approvisionnement suffisant des marchés locaux en denrées alimentaires à même de satisfaire les besoins des citoyens, et une baisse de certains prix des légumes, des fruits et des viandes.

Vu que certains produits alimentaires enregistrent un engouement fort de la part des habitants de la cité ocre pendant

le mois du Ramadan, comme les dattes, les poissons et les pâtisseries qui garnissent la table du ffour, les commissions spécialisées ont intensifié leurs opérations de contrôle ferme pour s'assurer de la conformité de ces produits aux normes de qualité et d'hygiène requises.

En effet, l'offre des produits à large consommation est abondante au niveau des marchés locaux et les prix demeurent stables durant ces premiers jours

du mois sacré, a-t-on constaté.

Par ailleurs, et dans le cadre des mesures préventives pour faire face au Covid-19, ces commissions procèdent, lors de leurs tournées, à la sensibilisation des commerçants quant à l'impératif du port des masques de sécurité et du respect de la distance de sécurité en vue d'éviter tout attroupement ou rassemblement des consommateurs.

A cette occasion, le chef de la Division des affaires économiques et de la coordination de la wilaya de la région, Maâti Alga, a affirmé que tous les points de vente (marchés de gros et au détail) ont été approvisionnés en grande quantité des produits alimentaires de base, relevant que les commissions de contrôle ont fait état d'un approvisionnement normal et de bonne qualité par rapport aux précédents mois avant le Ramadan.

Dans une déclaration à la MAP, le responsable a précisé que tous les produits à forte consommation au cours du mois sacré sont disponibles sur les marchés, malgré la crise sanitaire et la conjoncture induite par la pandémie du nouveau coronavirus. Et d'enchaîner que les marchés de gros, à titre d'exemple, ont enregistré l'arrivée de grandes quantités de produits

alimentaires par rapport à la même période de l'année écoulée, soulignant que 1.895 tonnes de fruits et légumes ont été acheminées aux marchés durant le premier jour du Ramadan, un chiffre record par rapport aux jours précédents.

Il a, dans la foulée, relevé que les opérations de suivi quotidien de l'état d'approvisionnement ont démontré une stabilité des prix des denrées les plus demandées, notant que les prix de certains produits ont même connu une baisse.

Ainsi, ce mois de Ramadan est exceptionnel en ce sens qu'il connaît une offre abondante des produits, dont les prix de certains ont même reculé, a-t-il soutenu.

Maâti Alga a, en outre, rassuré les citoyens à l'égard de toute éventuelle pénurie des produits alimentaires de base au niveau des marchés locaux, car, a-t-il expliqué, l'offre dépasse la demande et couvre la consommation pendant une période allant au-delà du mois de Ramadan.

De leur côté, des consommateurs ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité des produits disponibles sur le marché, estimant que les prix demeurent généralement à la portée du pouvoir d'achat des citoyens.

Les habitants de Meknès en phase avec le contexte sanitaire



En raison des contraintes liées à la propagation du nouveau Coronavirus (Covid19), les Meknassis accueillent cette année le Ramadan avec cette sensation de nostalgie au bon vieux temps des retrouvailles nocturnes et des habitudes ancestrales qui accompagnent ce mois sacré. Ils restent tout de même convaincus de la nécessité du respect total des mesures de distanciation sociale et du sens de responsabilité pour lutter efficacement contre ce virus. La vigilance est le

mot d'ordre des habitants de la cité ismaélienne où commandes à distance et limitation au maximum des déplacements restent, pour eux, des moyens efficaces pour contribuer à la lutte contre le Covid-19 dans la ville. C'est ainsi que les Meknassis tentent tant bien que mal de respecter les mesures des autorités, tout en créant cette ambiance ramadanesque propre à la capitale ismaélienne. Les préparatifs pour ce ramadan sont marqués par une grande vigilance de la part des consommateurs,

qui tentent de réduire au maximum leurs déplacements pour s'approvisionner dans le respect des consignes des autorités compétentes afin d'enrayer l'épidémie, a indiqué Zhor Khalsi, présidente de l'Association Maghreb Jadid pour la culture et le sport.

"Je veille à prendre mes précautions pour m'approvisionner en denrées nécessaires pour le Ramadan. Je fais des commandes ou, le cas échéant, je sors dans le respect du temps et des consignes imposés par les autorités", a-t-elle dit, appelant les citoyens à suivre à la lettre les orientations des autorités pour que le mois de ramadan se déroule dans de meilleures conditions et dans la convivialité malgré les mesures de distanciation sociale visant à faire face à la pandémie.

Fatima Kharbouch, femme au foyer qui prépare à domicile des commandes de pâtisseries traditionnelles à l'occasion du ramadan béni, ne se plaint pas, quant à elle, de l'absence de clients.

Malgré les répercussions du Covid-19 qui sévit au Maroc et ailleurs, "nous préparons toute sorte de mets et de pâtisseries à domicile et nos clients sont nombreux à nous solliciter en ces jours de Ramadan", a-t-elle confié, ajoutant qu'"une fois la commande prête, le client vient la récupérer sur place".

Au marché municipal de Lahdim, l'une

des places commerciales les plus prisées par les Meknassis, l'activité commerciale se poursuit et les clients continuent à s'approvisionner dans le respect des mesures sanitaires et d'hygiène requises.

Younes El Ghazi, commerçant de la place, a confié à la MAP que les préparatifs au mois de Ramadan se passent dans de bonnes conditions malgré les effets du Covid-19, qui a contraint les commerçants, au cours de ce mois, à respecter un horaire spécial (06h-14h) dans le cadre des mesures de prévention prises par les autorités locales dans leur lutte contre la pandémie.

Les clients font preuve de vigilance durant leurs déplacements ou quand ils s'approvisionnent, a-t-il fait savoir.

Abdelali Lamarti, un autre commerçant du marché, a rassuré, lui, que les denrées et les mets consommés pendant le ramadan sont disponibles en quantité suffisante et à des prix à la portée de tous.

Outre les changements dans les modes de consommation, Ramadan cette année vient chambouler certaines habitudes sociales. Les Meknassis tout comme l'ensemble des Marocains sont appelés à rester chez eux après la rupture du jeûne, en application de l'interdiction de déplacement nocturne durant le Ramadan entre 19H00 à 05H00, et ce dans le cadre du renforcement des mesures de l'état d'urgence sanitaire durant le mois sacré.

Oued Eddahab débloque 4,26 MDH pour faire face au Covid-19

Le conseil provincial d'Oued Eddahab a débloqué une enveloppe budgétaire de plus de 4,26 millions de DH pour contribuer aux efforts visant à faire face aux répercussions du nouveau coronavirus (Covid-19). Une enveloppe de plus de 2,65 MDH a été allouée à l'acquisition de matériel technique et d'un véhicule, d'une valeur de 450.000 DH, au profit du bureau d'hygiène de la commune de Dakhla, a indiqué le conseil dans un communiqué.

Le conseil a consacré également 1,10 MDH à l'acquisition de produits de santé et de stérilisation, précise la même source, faisant état de la mobilisation de 50.000 DH pour l'achat du carburant des véhicules relevant du secrétariat général et des services de sûreté de la province.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mobilisation de toutes les composantes de la société marocaine en vue de prévenir les risques de transmission de cette pandémie et d'atténuer ses répercussions socioéconomiques.



Béni Mellal se dote d'un nouveau centre régional d'hémodialyse

Un nouveau centre régional d'hémodialyse a été inauguré, mardi à Béni Mellal, pour accueillir les patients hémodialysés infectés au nouveau coronavirus (Covid-19). Le nouveau centre qui devra couvrir les 5 provinces de la région de Béni Mellal- Khénifra, et qui s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation du Covid-19 a été inauguré par le wali de la région de Béni Mellal-Khénifra, gouverneur de Béni Mellal, Khaïb El Hebil.

Ledit centre a été équipé en matériel et dispositifs médicaux nécessaires, dans une démarche proactive qui vise à offrir un centre régional pour la prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale suspects d'être porteurs du Covid-19.

Fruit d'un partenariat entre le conseil de la région, l'Initiative nationale pour le développement humain, le ministère de la Santé et l'Association de Béni Mellal- Khénifra d'hémodialyse, le nouveau centre régional vient renforcer l'offre de soins dans la région en améliorant les infrastructures de santé régionales dans toutes les spécialités, et en fournissant un centre dédié à la prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale susceptibles d'être positifs au Covid-19.

L'ouverture de cette structure de santé a été fortement appréciée par les habitants de la région qui ont exprimé leur gratitude aux efforts continus déployés par les autorités locales pour lutter contre l'épidémie du nouveau coronavirus.

5.060 bénéficiaires de l'opération Ramadan à Agadir Ida-Outanane

Le nombre de ménages bénéficiant de l'opération de soutien alimentaire Ramadan 1441 au niveau de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane s'élève à 5.060, soit une augmentation de 660 familles par rapport à l'année dernière.

Sur ce total, 4.460 ménages bénéficiaires sont issus du milieu rural, alors que le nombre des familles ciblées en milieu urbain est de 600.

Au niveau urbain, l'opération a bénéficié à 112 ménages dans le district urbain Agadir-Océan, 168 familles à Agadir-Centre, 92 familles à Bensergao, 114 familles à Anza et 114 familles à Tikiouine.

Dans le monde rural, l'opération a bénéficié à 1.060 familles issues des caïdats de Drarga, d'Amskroud (800 ménages), d'Aouïr (600 ménages), de Taghazout (400 ménages), de Tamri (800 ménages) et d'Imouzzer (800 ménages).

Cette opération, qui vise à apporter de l'aide et le réconfort aux personnes vulnérables et aux familles vivant en situation de précarité, et à réduire les effets socioéconomiques de la crise induite par la pandémie du nouveau coronavirus, cible en particulier les personnes âgées, les veuves et les personnes en situation de handicap issues de toutes les communes de cette province.

Le panier est composé de sept produits essentiels (10 kg de farine, 4 kg de sucre, 250 gr de thé, 1 kg de lentilles, 1 kg de vermicelle, 5 litres d'huile et 800 gr de concentré de tomates). Cette aide se propose de combler les besoins alimentaires des ménages, notamment ceux liés à la période du mois sacré de Ramadan.

En cette période de confinement, la Fondation Mohammed V pour la solidarité et ses partenaires ont dû adapter le dispositif de distribution pour que la sécurité des populations soit garantie. La distribution est effectuée dans le respect des consignes sanitaires et de protection, selon



le protocole et les modalités adaptés par les autorités locales.

Elle est assurée par les caïdats dans le cadre d'un comité local qui veille à informer les chefs des familles bénéficiaires et à organiser la remise de l'aide alimentaire directement auprès des foyers, en porte-à-porte.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné ses Hautes instructions pour le lancement de l'opération de distribution alimentaire Ramadan 1441, en faveur de 600.000 familles démunies, dont 459.504 dans le milieu rural.

Dans la continuité de l'élan national de lutte contre les effets du Covid-19 initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et en

application des Hautes instructions du Souverain, la Fondation Mohammed V pour la solidarité s'est mobilisée pour l'organisation de la 21ème édition de l'opération Ramadan d'aide alimentaire.

Au vu de ce contexte inédit et conformément aux directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fondation a opéré un renforcement des moyens afin d'élargir la couverture des foyers bénéficiaires du soutien alimentaire. L'effectif global a été augmenté à 600.000 foyers (soit 100.000 foyers supplémentaires par rapport à l'édition précédente), pour un investissement global de 85 millions de dirhams (achat des denrées et logistique).

Organisée avec le soutien financier du

ministère de l'Intérieur, de la Direction générale des collectivités locales et du ministère des Habous et des Affaires islamiques, et le concours de l'Entraide nationale, du ministère de la Santé, de la Gendarmerie Royale, des œuvres sociales des FAR (DGSS), de la Promotion nationale, des Forces Auxiliaires, des autorités provinciales et locales, cette 21ème édition de l'opération Ramadan suivra le même dispositif de mise en œuvre et de contrôle déployé au niveau des deux comités local et provincial. Ils veillent sur le terrain au suivi de l'approvisionnement des centres de distribution, au contrôle des denrées, à l'identification des bénéficiaires et à la remise des denrées alimentaires.

4.582 nouvelles interpellations pour violation de l'état d'urgence sanitaire



Les opérations sécuritaires menées pour imposer l'état d'urgence sanitaire, décrété pour enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19),

ont permis l'interpellation, au cours des dernières 24h, de 4.582 individus, dont 1.934 ont été placés en garde à vue à la disposition des enquêtes préliminaires ordonnées par les par-

quets compétents, alors que les autres ont été soumis aux procédures d'investigation, de pointage et de vérification d'identité.

La Direction générale de la

sûreté nationale (DGSN) a indiqué, mardi dans un communiqué, que depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par les pouvoirs publics, il a été procédé à l'interpellation d'un total de 81.489 personnes au niveau du Royaume, dont 42.967 ont été déférées devant les parquets compétents après la procédure de la garde à vue.

Ces interpellations se répartissent selon les préfectures de police et la sûreté régionale et provinciale comme suit: la préfecture de police de Casablanca (10.805), préfecture de police de Rabat (10.292), préfecture de police de Kénitra (9.347), préfecture de police de Marrakech (7.415), préfecture de police d'Oujda (6.643), préfecture de police d'Agadir (4.967), préfecture de police de Tétouan (4.592), la sûreté provinciale de Salé (4.266), préfecture de po-

lice de Meknès (4.163), préfecture de police de Béni Mellal (3.392), préfecture de police de Tanger (2.818), préfecture de police de Fès (2.542), sûreté provinciale d'El Jadida (2.366), préfecture de police de Settat (2.150), sûreté provinciale de Ouarzazate (1.485), préfecture de police de Laâyoune (1.485), sûreté régionale de Taza (911), sûreté régionale d'Errachidia (867), sûreté provinciale de Safi (705) et sûreté régionale d'Al Hoceïma (278).

La DGSN assure, dans ce cadre, que ses services continueront d'intensifier les opérations de contrôle dans toutes les villes et de coordonner leurs interventions avec les différentes autorités publiques en vue d'imposer l'application stricte et ferme de l'état d'urgence, à même de garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.

La société civile casablancaise à pied d'œuvre pour lutter contre le coronavirus

Depuis le début du nouveau coronavirus au Maroc, les associations de la société civile de la région Casablanca-Settat se sont fortement impliquées dans l'effort national de lutte contre le covid-19 en lançant une série d'initiatives touchant plusieurs domaines.

Ces initiatives, menées en coordination avec les autorités locales, ont porté sur l'hébergement des sans-abri, la distribution de paniers alimentaires et la mise à disposition des élèves issus de familles démunies d'outils leur permettant de poursuivre leurs cours à distance.

L'action de la société civile s'est axée également sur la sensibilisation aux dangers de l'épidémie et sur la tenue des rencontres et conférences à distance pour profiter du temps libre, disponible en cette période de confinement sanitaire.

Ainsi, l'Association «Basma pour la famille» s'est inscrite, dès l'entrée en vigueur des mesures de confinement sanitaire, dans cet élan d'initiatives associatives citoyennes, en apportant un soutien au centre d'hébergement des sans-abri d'Ain Chock, via des dons de denrées alimentaires, des produits d'hygiène et des vêtements, a affirmé à la MAP la présidente de l'Association, Laïla Bouhou.

Outre les campagnes de sensibilisation sur les pages de l'association sur les réseaux sociaux avec des affiches et capsules conçues pour mieux informer sur les risques induits par le covid-19, l'association a initié des séances de formation et d'accompagnement à distance au profit des personnes en situation de handicap mental du centre Basma pour l'éducation

et la formation Sidi Maarouf (Casablanca), a-t-elle ajouté.

Elle a également supervisé, en coordination avec la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock, la distribution de denrées alimentaires aux personnes en situation de handicap mental et a mené, comme à l'accoutumée au mois de Ramadan, la caravane «Basma sans frontières» en distribuant les paniers de Ramadan à 80 familles.

Dans le même esprit, l'Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse (AMEJ) à travers ses neuf antennes au niveau régional, voire même à l'échelle nationale, a entrepris une palette d'activités instructives lors de cette période de confinement afin d'exploiter à bon escient le temps libre en l'orientant davantage vers la formation, l'éducation et la sensibilisation à distance, a fait savoir, dans une déclaration similaire, le membre du comité administratif de l'AMEJ, Youssef Belmaalem.

Les rencontres de conscientisation et de sensibilisation, les conférences et concours culturels, avec un accent particulier sur la situation actuelle, sont toujours maintenus ainsi que des nouveautés consistant en des rencontres à distance dédiées au parcours professionnel de quelque cadres de l'association, érigés en exemple de réussite parmi les Marocains du monde, et à la formation sur l'auto emploi et la création d'entreprises, assure Youssef Belmaalem.

Dans le même registre, l'Association Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté (ATEC) a distribué des dons en nature et des denrées alimentaires aux familles nécessiteuses, a réglé les loyers de plusieurs



femmes vulnérables et a mené des campagnes de sensibilisation sur les mesures de prévention sanitaire.

L'association, a expliqué le président de son conseil d'administration El Mehdi Limina, s'est chargée, sous la supervision de la Coordination régionale de l'Entraide nationale et des autorités locales et en collaboration avec des acteurs économiques et sociaux, de la gestion du centre, créé en urgence dans l'enceinte de la Maison des jeunes Derb Ghalef pour l'hébergement des personnes en situation difficile et des sans-abri et qui sont potentiellement, des «proies faciles» à la contamination au covid-19 eu égard à leur vulnérabilité.

Autre illustration de cet élan de solidarité, un ensemble d'associations de l'ancienne Médina se sont aussi portées au chevet des catégories sociales les plus démunies. Ainsi, des élèves de la 3^e année du cycle collégial et du baccalauréat ont été

dotés de smartphones afin de poursuivre leurs cours et ce, à l'initiative de l'Association Joussour Al Médina pour le développement et la solidarité, de l'Association Al Khair pour le développement et la communication, en partenariat avec la Fondation Joud pour le développement.

Même son de cloche chez «Chabab al Khair-Sidi Moumen» à Casablanca qui ont prêté main forte à des familles démunies, dont la situation sociale s'est détériorée en cette période de lutte contre la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus, en leur fournissant 750 paniers de denrées alimentaires.

Ces initiatives, aussi multiples que variées, dénotent d'un sens élevé de solidarité et de générosité de tous en vue d'atténuer les difficultés causées sur le plan social par cette pandémie, qui met à rude épreuve le Maroc comme les autres pays du monde.

Mohamed Chergui-Darif

Quoi que je dise, je ne serais pas en mesure de décrire le ressenti exact des étudiants

La France héberge la plus grande communauté estudiantine marocaine à l'étranger, avec à peu près 40.000 étudiants. Avec le confinement lié à la pandémie du Covid-19, la situation de certains d'entre eux a été fragilisée, isolés dans des cités ou des studios loin de leur famille sans pouvoir travailler.

Libé a rencontré Mohamed Chergui-Darif, étudiant dans la région de Marseille qui coordonne l'initiative Solid'Act d'ici et d'ailleurs qui soutient les étudiants en difficulté.

Dans cet entretien, il nous livre ses impressions.



Libé : Après la propagation du Covid-19, quelle est la situation des étudiants marocains dans la région de Marseille ?

Mohamed Chergui-Darif : Si vous permettez, je voudrais souligner une chose : la crise sanitaire due au Covid-19 menace l'humanité entière. Tous les Etats ont été obligés de prendre des décisions exceptionnelles afin de protéger leurs citoyens. Nous avons été surpris de voir les cours suspendus, les restaurants et cafés fermés, mais surtout les frontières de notre pays fermées. Les autorités marocaines, sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont pris des mesures préventives pour éviter la propagation du virus et des scénarios catastrophiques à l'image de certains pays. J'applaudis les décisions courageuses prises dans ce sens.

La situation des étudiants marocains est similaire à celle de tous les étudiants extracommunautaires en France. Nous sommes en détresse. Il faut avouer que la situation est étrange, on demande aux étudiants de rester chez eux, avec des restrictions de sortie alors qu'avant, ils poursuivaient leurs études à l'université, rencontraient leurs amis au centre-ville pour prendre un café, effectuaient des stages... Nous ne savons pas quand nous sortirons du confinement, et nous ne savons pas quand nous pourrions regagner notre cher pays.

En cette période difficile, comment les étudiants se sentent-ils loin de leurs familles et de leurs proches dans des cités vides sans pouvoir travailler ou rencontrer des amis ?

Il est difficile de décrire le ressenti de l'ensemble des étudiants. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous nous sentons seuls, isolés. L'isolement est un facteur de stress qui rend difficile la poursuite des études. J'avoue qu'il est difficile de trouver de la motivation dans une telle situation. Je vous laisse imaginer ce que c'est que demander à un étudiant confiné dans sa chambre ou son studio, loin de sa famille, ses amis et ses proches de rester motivé et de travailler. Je ne suis pas en mesure de décrire le ressenti exact des étudiants. Mais voilà, on est perdus, isolés, en détresse...

Pour ceux qui sont en difficulté, qui viendrait à leur secours, les associations, le consulat le Crous ? Est-ce que le Crous offre des aides financières aux étudiants marocains ?

Les institutions, que ce soit la société civile ou l'Etat, n'étaient pas suffisamment résilientes pour gérer une telle crise. Nous avons vu l'ensemble des acteurs improviser pour trouver des solutions en urgence. Nous sommes en contact permanent avec le consulat général du Royaume du Maroc à Marseille. Je m'entretiens trois à quatre fois par jour avec les services consulaires qui prennent des nouvelles des étudiants marocains. Ils font

d'ailleurs un grand boulot et je les salue chaleureusement. Je m'entretiens aussi avec le consul général de Marseille, Younes Dirhoussi, qui lui aussi fait un bon travail, mais on devrait reconnaître que les ressources, qu'elles soient financières ou humaines du consulat, ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins de l'ensemble des étudiants, dont le nombre est estimé à 1200 à l'université Aix-Marseille. Le Crous n'a pas suspendu les loyers mais distribue des petits colis alimentaires jugés insuffisants par les étudiants.

Il faut un renforcement de l'action publique. L'Etat français et les instances consulaires et diplomatiques de l'ensemble des pays doivent converger leurs efforts pour répondre aux besoins des étudiants étrangers.

Comment votre structure d'étudiants gère-t-elle cette situation ?

Permettez-moi de vous présenter brièvement notre initiative. Elle a été créée indépendamment de toute institution, par des étudiants marocains à Aix-Marseille université. Cette action a pour but de créer des liens de solidarité et d'organiser des actions pour/par des étudiants internationaux. Ayoub Semlali, M'barek Azzouzi, Yassine Boukal, Ali Sentissi, Kaoutar Dabdoubi et Mohammed Chergui-Darif sont les personnes qui l'ont créée humblement.

Nous avons une centaine d'étudiants, marocains en majorité, que

nous gérons avec beaucoup de difficultés. Leurs besoins sont différents, nous avons une étudiante qui fait des crises d'angoisse, un étudiant qui prend des antidépresseurs, il s'agit de besoins différents. Le consulat gère des cas en ce moment même. Mais pour la majorité des cas, on se débrouille à droite et à gauche pour les gérer.

Dans ce sens, nous avons lancé un appel via les réseaux sociaux, et grâce à cette action, on a pu distribuer 195 colis alimentaires à des étudiants de différentes nationalités, marocains en majorité entre Aix en Provence et Marseille. Nous travaillons en ce moment sur un suivi psychologique pour des étudiants qui en ont besoin.

Nous demandons le renforcement des aides en faveur des étudiants internationaux, aides alimentaire, financière ou psychologique, jugées insuffisantes dans le contexte actuel par les étudiants.

Un étudiant marocain a été retrouvé mort dans sa chambre. Dans quelles circonstances cela s'est passé ?

Je présente d'abord mes sincères condoléances à la famille du défunt Khalid Sabbah au nom de l'initiative Solid'Act d'ici et d'ailleurs. Tout ce que je sais, c'est qu'il est mort suite à une crise cardiaque.

Paris : Propos recueillis par Youssef Lahlali



L'Europe joue la prudence entre relance de l'économie et rebond de l'épidémie

Pressés de relancer l'économie, plusieurs pays européens ont dévoilé, prudemment, des plans de déconfinement progressifs et réversibles afin de ne pas relancer l'épidémie de coronavirus qui continue de faire des ravages dans le monde sur les plans sanitaire et économique.

Comme un symbole, la Chine, berceau de la pandémie, a annoncé mercredi que la session annuelle du Parlement, grand-messe rituelle du régime communiste, s'ouvrirait le 22 mai.

L'événement, qui réunit habituellement 3.000 députés dans le cadre solennel du Palais du peuple à Pékin, devrait donner l'occasion au président Xi Jinping de proclamer la victoire du pays sur l'épidémie de coronavirus.

Partie du centre du pays en décembre, l'épidémie de Covid-19 a contaminé plus de trois millions de personnes dans le monde. Plus de 215.000 en sont mortes, malgré le confinement de plus de la moitié des habitants de la planète.

En Europe, la nécessité de limiter les dégâts économiques et sociaux a poussé plusieurs pays à présenter des plans de redémarrage de l'activité et de la vie sociale très progressifs et réversibles.

Mais autoriser les enfants à sortir de nouveau, comme en Espagne, ou à retourner à l'école, comme en France, soulève des craintes.

Les autorités sanitaires britan-

niques tentent ainsi d'établir s'il existe un lien entre la pandémie de coronavirus et une maladie grave touchant depuis peu un petit nombre d'enfants, a indiqué mardi le ministre de la Santé Matt Hancock.

Cette maladie ressemble à la maladie de Kawasaki, un syndrome vasculaire affectant les jeunes enfants et dont la cause reste indéterminée. Une vingtaine de cas suspects ont été recensés en région parisienne, selon le quotidien régional La Dépêche du Midi.

Déconfinement ou confinement moins strict? "Nous allons devoir vivre avec le virus", a prévenu le Premier ministre français Edouard Philippe, qui a présenté mardi une feuille de route pour remettre progressivement le pays en marche à partir du 11 mai.

Au programme: tests massifs, réouverture progressive des écoles, réouverture des commerces (mais pas des cafés et des restaurants) et masque obligatoire dans les transports publics.

Toutefois, "si les indicateurs ne sont pas au rendez-vous, nous ne déconfinerons pas le 11 mai", a prévenu le chef du gouvernement.

Après les transports publics, Berlin a décidé d'imposer le masque dans les magasins, comme dans le reste de l'Allemagne. Mais les autorités sanitaires ont appelé à la prudence alors que pour la première fois depuis la mi-avril, le taux d'infection a de nouveau atteint le seuil de 1,0, ce qui signifie que chaque malade contamine une autre

personne.

En Espagne, où les enfants sont de nouveau autorisés à sortir depuis dimanche, la feuille de route fixée par le gouvernement prévoit à partir du 9 mai un déconfinement par "phases" jusqu'à "fin juin", en fonction de l'évolution de la pandémie. Mais les écoles resteront fermées jusqu'en septembre.

C'est le cas aussi en Italie, pays qui



Autoriser les enfants à sortir de nouveau, comme en Espagne, ou à retourner à l'école, comme en France, soulève des craintes

a payé le plus lourd tribut à la pandémie en Europe et où les modalités du déconfinement prévu le 4 mai sont strictes: rassemblements interdits, déplacements entre régions interdits, port du masque obligatoire dans les transports.

D'autres pays d'Europe ont déjà entamé une levée progressive des restrictions, avec la réouverture de nombreux commerces, tandis qu'aux Emirats, l'emblématique Dubai Mall, le centre commercial le plus grand et le plus fréquenté au monde, a rouvert ses portes mardi.

Les clients y sont accueillis avec le sourire... et un pistolet thermique pointé sur le front pour prendre leur température.

Il est urgent de desserrer l'étouffement face aux mauvaises nouvelles qui s'accumulent en pleine saison des résultats d'entreprises.

Dernière en date, Airbus a dévoilé mercredi une perte nette de 481 millions. La crise sanitaire risque de donner le coup de grâce à l'Airbus A380, symbole du développement effréné du transport aérien mais déjà considéré comme pas assez rentable par des compagnies aériennes aujourd'hui à genoux.

Plusieurs ont déjà annoncé des plans de suppressions d'emplois: 12.000 emplois chez British Airways, 5.000 chez la scandinave SAS, 2.000 chez Icelandair...

Et le trafic ne devrait pas retrouver son niveau d'avant-crise avant deux à

trois ans, selon le patron de Boeing, David Calhoun.

Après dix années de croissance ininterrompue, les Etats-Unis vont connaître en 2020 une récession historique. Les analystes tablent au premier trimestre sur un recul de 4,3% du PIB, dont le chiffre devait être dévoilé plus tard mercredi. Mais il pourrait chuter de 11,8% au deuxième trimestre, alors qu'en cinq semaines, plus de 26 millions de personnes se sont inscrites au chômage, du jamais vu.

Pays le plus touché au monde, les Etats-Unis ont passé le cap du million de cas diagnostiqués de Covid-19, et le nombre des décès y est désormais de 58.351, soit plus que le nombre des militaires américains morts lors de la guerre du Vietnam, une référence toujours présente aux Etats-Unis.

Au Liban, de nouveaux heurts ont opposé mardi à Tripoli l'armée à des manifestants dénonçant une inflation galopante et une dépréciation sans précédent de la monnaie nationale.

"Je veux élever la voix contre la faim, la pauvreté, l'inflation et l'injustice", a lancé un manifestant de 41 ans, Khaled. Ce vendeur de pièces de rechange pour motos explique ne plus pouvoir subvenir aux besoins de ses trois enfants depuis la perte de son emploi.

D'après l'économiste Sami Nader, le pays se dirige "vers une explosion sociale inévitable, avec une monnaie ayant perdu près de 200% de sa valeur, et une forte baisse du pouvoir d'achat".

La Chine va convoquer son Parlement, en signe de victoire contre le virus

Victoire annoncée contre le virus: reportée en pleine épidémie, la session annuelle du Parlement chinois se tiendra finalement fin mai pour célébrer le retour du pays à la normale.

L'événement, qui réunit habituellement quelque 3.000 députés dans le cadre solennel du Palais du peuple à Pékin, s'ouvrira le 22 mai, a annoncé mercredi l'agence Chine nouvelle.

"C'est une démonstration de force", assure à l'AFP le politologue Willy Lam, spécialiste de la Chine à l'Université chinoise de Hong Kong.

Selon M. Lam, "le message c'est que sous la direction (du président chinois) Xi Jinping, le pays a très bien maîtrisé l'épidémie, bien mieux que les États-Unis" - où le virus a désormais tué plus d'Américains que la guerre du Vietnam.

La grand-messe annuelle du Parlement chinois aurait dû se tenir début mars. Mais, au plus fort de la crise épidémique, elle avait été reportée, un fait sans précédent depuis plusieurs décennies.

La session plénière de l'Assemblée nationale populaire (ANP) est censée afficher l'unité du pays, à grand renfort de drapeaux rouges et de votes à la quasi-unanimité.

Réunir 3.000 députés à Pékin paraissait jusque-là impensable alors que le pays était soumis à des mesures drastiques de confinement et qu'une grande partie des Chinois se calfeutrait chez eux par peur de la contagion.

A présent, la situation sanitaire "s'améliore progressivement" et "la vie économique et sociale reprennent progressivement leur cours normal", a assuré mercredi Chine nouvelle, pour qui "les conditions sont réunies" désormais pour convoquer le Parlement. Quelques heures plus tard, la mairie de Pékin a annoncé la levée à compter de jeudi de la quarantaine obligatoire de 14



jours à laquelle sont soumises toutes les personnes arrivant dans la capitale chinoise.

Cette mesure ne concerne toutefois pas certains voyageurs: ceux en provenance du Hubei (la province de l'épicentre de l'épidémie et dont Wuhan est le chef-lieu), ceux venant de zones de Chine encore considérées à haut risque, ou encore ceux arrivant de l'étranger.

Le nouveau coronavirus, détecté à la fin de l'an dernier dans le centre du pays, y a contaminé près de 83.000 personnes, dont 4.633 mortellement, selon les chiffres officiels, avant de se répandre dans le monde entier.

Après avoir tardé à réagir et même

réprimé des lanceurs d'alerte, le pouvoir a pris des mesures radicales avec la mise de facto en quarantaine de la province du Hubei et la paralysie économique du pays.

La convocation du Parlement est "le signe que la Chine est de nouveau sur pied, et que la machine économique continue de vrombir", estime Willy Lam.

Selon lui, cette annonce vise également à rassurer les citoyens chinois après une forte contraction de l'économie au premier trimestre (-6,8%).

La session annuelle parlementaire donne lieu à certaines annonces rituelles, comme l'objectif de croissance économique à suivre pour l'année en

cours.

Dans ses dernières prévisions, le Fonds monétaire international (FMI) dit s'attendre à une croissance "modérée" en Chine de +1,2% en 2020, avant une flambée de +9,2% l'an prochain à la faveur d'une reprise espérée de l'économie mondiale.

Chine nouvelle n'a pas précisé si la totalité des députés seraient physiquement présents à Pékin ou si la session parlementaire pourrait se dérouler en ligne pour certains d'entre eux.

L'événement s'étire habituellement sur 10 jours, le temps d'enregistrer les décisions du Parti communiste chinois (PCC) au pouvoir.

Cette année, 17 lois relatives à la

santé et à l'hygiène doivent être présentées aux députés, indiquait cette semaine Chine nouvelle.

Au programme notamment figure l'interdiction du commerce illégal d'animaux sauvages et un renforcement de la législation pour la prévention des épidémies.

Après les bouleversements de la "Révolution culturelle" (1966-1976), la session plénière s'est déroulée rituellement tous les ans depuis 1978.

Depuis 1985, elle démarre systématiquement en mars et a même entamé sans faillir ses travaux à la date du 5 mars depuis 1998, comme un symbole de la stabilité du régime qui vient de fêter l'an dernier ses 70 ans.

A New York, avec la généralisation des tests, certains espèrent déjà avoir attrapé le virus

Ils rongeaient leur frein depuis des semaines: des centaines de New-Yorkais ont, pour la première fois mardi, pu se faire tester pour le coronavirus sans avoir de symptômes lourds ou des problèmes immunitaires connus - avec pour beaucoup l'espoir d'avoir déjà contracté le virus.

Des dizaines de personnes, souvent jeunes et apparemment en bonne forme, toutes masquées, se sont succédé mardi dans des antennes new-yorkaises de la chaîne de cabinets médicaux CityMD, afin de savoir si elles avaient eu le coronavirus.

Après des semaines pendant lesquelles les tests étaient réservés aux personnes gravement malades ou particulièrement vulnérables, cette chaîne, spécialisée

dans les consultations sans rendez-vous, a été l'une des premières à annoncer que des tests seraient disponibles, à partir de mardi, pour n'importe qui.

Or à New York, métropole qui a recensé le plus de cas au monde avec quelque 157.000 cas et plus de 17.000 morts confirmés ou probables de la maladie, la question est sur toutes les lèvres: ai-je déjà eu le virus?

Ariel Krupnik, 32 ans, coiffeur mis au chômage par l'épidémie, était de ceux prêts à attendre deux heures pour une prise de sang qui devrait permettre de dire, d'ici trois à cinq jours, s'il a développé des anticorps, ce qui signifie qu'il aurait contracté la maladie.

Il n'a jamais eu aucun symptôme. Mais apprendre qu'il a eu

le virus - grâce à ce test d'un coût de quelque 300 dollars, pris en charge par son assurance-santé - serait "un chouette cadeau de printemps".

Même si cela ne voudrait pas forcément dire qu'il ne pourrait plus l'attraper, et si les résultats ne sont pas 100% fiables, il ne se sentirait plus obligé de "rester cloîtré à l'intérieur", avec le supermarché pour seules sorties, dit-il.

Il se sentirait même utile en "donnant son sang immédiatement", dans le cadre des thérapies au plasma expérimentées dans de nombreux hôpitaux.

"J'ai vu qu'on pouvait donner notre sang - c'est dans ce but là que je le fais", dit aussi Pauline Guardenti, 26 ans, Française installée depuis huit ans à New

York, venue se faire tester après avoir eu début mars fièvre, toux, et perte de l'odorat.

"En vrai, je me fiche un peu de savoir si je l'ai eu ou pas, il n'y a pas vraiment d'études assez poussées pour savoir si on est immunisé ou pas", dit-elle.

Ariela Rubin, 37 ans, habituellement serveuse dans un restaurant végétarien, qui a eu des symptômes du virus en février, à un moment où presque personne à New York ne pensait à l'épidémie née en Chine, dit elle vouloir faire le test surtout "par curiosité".

En voyant du monde dans la salle d'attente mardi, elle s'est cependant inquiétée des risques de contamination et a préféré repousser sa visite au lendemain.

Avec ces tests élargis à une

large population, les autorités new-yorkaises, qui réclamaient leur généralisation depuis des semaines, espèrent pouvoir mesurer précisément la propagation de la maladie. Et décider en conséquence des conditions de réouverture de l'activité économique, suspendue au moins jusqu'au 15 mai.

Des tests aux anticorps conduits récemment sur un échantillon de 7.000 personnes indiquent que près d'un New-Yorkais sur quatre aurait déjà contracté la maladie, selon le gouverneur Andrew Cuomo.

Cela voudrait dire que plus de 2 des 8,6 millions de New-Yorkais pourraient avoir attrapé le virus, soit plus de 12 fois le nombre de cas aujourd'hui confirmés.

Marcos Elbaz, fervent admirateur de Mohammed V

Marcos Elbaz est né en 1927 à El Jadida dans une famille originaire de la même ville. Après son certificat d'études primaires, il choisit le métier de tailleur-coupeur qu'il exerça pendant toute sa vie active à El Jadida, Casablanca et à Ivry-sur-Seine en France. Pendant les moments difficiles de la Deuxième Guerre mondiale, Marcos Elbaz se souvient du rôle primordial du Roi Mohammed V dans la protection des Marocains de confession juive. Marcos a bien voulu témoigner sur cet épisode.

« Je suis Marcos Elbaz, fils d'Aaron Elbaz et de Rachel Cohen. Mon nom vient de l'arabe et signifie faucon. Ma famille est marocaine, installée à El Jadida depuis plusieurs générations. Nous étions cinq frères dans la famille et on habitait le quartier populaire de Sid-Daoui, un peu plus loin du tombeau du saint portant le même nom. Il y avait dans notre ville d'autres familles Elbaz, mais qui n'avaient pas de relations directes avec la mienne. Il y avait par exemple la famille de l'artiste-peintre André Elbaz et celle du coiffeur sur l'ancienne place Brudo.

Mon père avait une épicerie donnant sur la place Gallieni (aujourd'hui place Khattabi). Cette épicerie était proche de la rue des Bijoutiers. J'ai fait ma scolarité jusqu'au certificat d'études primaires puis j'ai appris le métier de tailleur. Je n'étais pas le seul dans la famille à exercer ce métier : il y avait aussi mon frère et mon oncle. Mon père me répétait souvent l'adage : « Marcos, un métier, s'il ne t'enrichit pas, te protège ». Car à l'époque, sous le Protectorat, on ne pouvait pas aller plus loin dans les études. Certains Jdidis avaient pu continuer jusqu'au baccalauréat ou plus, mais c'était très rare. Il faut dire qu'à l'époque, chez les Marocains, les enfants représentaient en quelque sorte la retraite des parents. Ce sont les enfants qui en grandissant allaient travailler et aidaient pécuniairement leurs parents. Je me rappelle que beaucoup de Jdidis partaient travailler à Casablanca et revenaient tous les quinze jours pour apporter un peu d'argent à leurs familles.

Aujourd'hui j'ai 93 ans et j'ai encore, Dieu merci, une bonne mémoire. Je peux dire que j'ai vécu une période pleine d'événements et riche en rebondissements : Protectorat, crise des années trente, Deuxième Guerre mondiale, politique de Vichy, pénurie alimentaire, résistance, manifestations nationalistes, déportation de Mohammed V, Indépendance..., et la liste est longue. Cette période était jalonnée certes de moments de joie mais également de difficultés. Cependant, il faut dire, qu'en général, la vie était très simple au Maroc et surtout à El Jadida. Je peux même affirmer que par rapport à d'autres villes au Maroc ou en France, « on était très bien à Mazagan ».

Dans ma jeunesse, nous vivions juifs et musulmans presque mêlés dans le quartier de Sid-Daoui et sur la place Moulay Hassan. On se rassemblait dans les mêmes cafés, on fréquentait les mêmes bains, on se ravitaillait aux mêmes souks et on pratiquait les mêmes jeux. En ce qui me concerne, mon ami le plus proche était un musulman qui s'appelait Si Mohammed ould Raïs, car son père était propriétaire d'une barque de pêche. On avait également des associations réservées aux juifs comme le Cercle de l'Union. Certains musulmans jdidis avaient épousé des femmes juives mais ils n'étaient pas nombreux, peut-être cinq ou six.

La période de Vichy était très dure car le



Protectorat voulait étendre les mesures anti-juives aux Marocains de confession juive, mais le Roi Mohammed V s'y est fermement opposé. Je voudrais dire que feu le Roi Mohammed V, que j'estime beaucoup, a défendu ses citoyens juifs. Toute la communauté admire ce roi bienfaiteur qui a fait face avec courage à la politique pétainiste. Grâce à lui aucun juif marocain n'a été déporté en France, ni en Allemagne, ce ne fut pas le cas pour l'Algérie et la Tunisie. Chez les Français du Maroc, il y avait deux tendances distinctes : l'une était en symbiose avec le régime pétainiste et l'autre était contre cette politique sans le montrer ouvertement. Je me rappelle, par exemple, un commissaire de police français à El Jadida, à l'époque du Protectorat, qui défendait les Juifs mais en toute discrétion. En fait, il vivait avec son amie juive et compatissait au sort réservé aux juifs. Puis avec l'avènement de l'Indépendance, le départ des Français et la fermeture de plusieurs entreprises, la situation économique devint difficile. Cette conjoncture a fait que, dès les années 60, beaucoup sont partis à Casablanca ou ont immigré dans d'autres pays.

En 1962, je suis parti à Casablanca où j'ai travaillé pendant dix ans dans le textile chez

Alba confection. Ma fille Emma et mon fils Edouard sont nés dans cette métropole. En 1972, j'ai quitté le Maroc définitivement pour m'installer à Ivry-sur-Seine en France. Je dois préciser que j'étais déjà venu en France une première fois en 1964 mais, à ce moment-là, ce pays ne m'avait pas plu du tout. Je suis donc retourné à Casablanca où il faisait, à l'époque, bon vivre. Quand j'ai décidé de m'installer en France, j'ai tout de suite trouvé du travail comme coupeur dans une usine textile. Je n'avais pas, au début, les papiers de résidence et c'est mon patron qui a constaté mon sérieux et m'a aidé à les obtenir. En France, j'ai eu mon troisième enfant, Emile.

Plus tard, avec l'âge, ma femme, Gaby Ouaknine, est tombée malade, atteinte d'Alzheimer. Elle est entrée dans une maison de retraite et j'ai préféré l'accompagner dans cet établissement pour ne pas la laisser seule. Aujourd'hui les temps ont changé et la vie moderne est devenue de plus en plus compliquée pour la nouvelle génération. La mienne a vécu à une époque où l'on avait beaucoup plus de temps. »

Par Mustapha Jmahri
jmahrim@yahoo.fr

Aluminium du Maroc affiche une hausse de 4,7% de son résultat net

Le résultat net de la société Aluminium du Maroc, spécialisée dans la conception et la fabrication de profilés en alliages d'aluminium pour le bâtiment et l'industrie, s'est établi à 60,1 millions de dirhams (MDH) en 2019, en hausse de 4,7% par rapport à 2018.

Cette évolution s'explique par le résultat financier 2019 (+9,1 MDH) en nette appréciation par rapport à 2018 (-5,5 Mdh) et le résultat courant qui intègre la cession des participations dans la société Alucoil Maroc, indique Aluminium du Maroc dans un communiqué financier sur ses résultats de 2019.

Le résultat d'exploitation à cette date a atteint 60,3 MDH, en baisse de 22% par rapport à l'année 2018, due essentiellement à la non-reconduction des reprises de provisions exceptionnelles opérées en 2018, rapporte la MAP.

Le chiffre d'affaires s'est élevé, quant à lui, à 893,1 MDH, en baisse de 2% par rapport à fin 2018, ajoute le communiqué.

En ce qui concerne la distribution des dividendes, Aluminium du Maroc fait savoir qu'à cause de la situation sanitaire sans précédent liée au Covid-19, le Conseil d'administration a proposé à la prochaine Assemblée générale la distribution d'un dividende de 70 dirhams par action, relevant que le Conseil se réunira à nouveau avant le délai légal de convocation de l'Assemblée générale pour réexaminer sa position.

En outre, elle annonce son inscription dans l'élan de solidarité nationale, "en participant au financement du Fonds Covid-19 à hauteur de 1,7 MDH".

S'agissant des perspectives, la société affirme que toutes les énergies sont mobilisées pour favoriser le développement des activités au Maroc et à l'export, soulignant que "les différents marchés sur lesquels la société opère constituent d'importants débouchés commerciaux".



Le HCP prévoit une baisse plus prononcée de la croissance au deuxième trimestre



La baisse de la croissance économique nationale serait (en fin de compte) plus prononcée que prévu au deuxième trimestre 2020, a annoncé le Haut-commissariat au plan (HCP), qui révisé ainsi à la baisse ses prévisions de croissance pour cette période.

En raison de la propagation de la pandémie du Covid-19 et du prolongement des périodes de confinement dans plusieurs pays, « la croissance économique nationale serait amputée de 8,9 points, au deuxième trimestre 2020, par rapport à son évolution d'avant crise Covid-19, au lieu de -3,8 points prévus au 7 avril », a indiqué l'institution publique.

A en croire le Haut-commissariat, l'analyse des données les plus récentes montre que la nouvelle situation de l'économie se traduirait par « une perte globale potentielle d'environ 29,7 milliards de DH pour la première moitié de 2020, au lieu de 15 milliards de DH prévus au 7 avril », a-t-il souligné dans une note présentant les nouvelles estimations de la croissance économique pour le premier trimestre 2020 et relatant les prévisions pour le deuxième trimestre.

Soulignons qu'en raison de la propagation de la pandémie du Covid-19 et du prolongement des périodes de confinement dans plusieurs pays, la prévision de la croissance de la demande étrangère adressée au Maroc a été révisée à la baisse.

D'après le Haut-commissariat, elle atteindrait « -12,5% au

deuxième trimestre 2020, au lieu de -6% prévu au 7 avril, suite au fléchissement attendu des importations des principaux partenaires commerciaux du Royaume ».

En conséquence, et selon de nouvelles analyses, l'institution publique pronostique que les exportations de biens et services en volume devraient se replier de 6,1%, tandis que les importations devraient fléchir de 8,4%, en raison de la baisse de la demande pour les produits bruts, les biens d'équipement et les biens de consommation.

De son côté, la demande intérieure devrait également se replier avec le prolongement de la période de confinement sur plus de la moitié du deuxième trimestre, prévient le HCP.

Autre fléchissement annoncé, celui de la croissance de la consommation des ménages qui devrait fléchir de 1,2%, au deuxième trimestre 2020, du fait notamment du repli des dépenses de l'énergie, des biens durables, de transport, de restauration et de loisirs, a-t-il annoncé.

Quant à l'investissement, les nouvelles prévisions annoncent qu'il poursuivrait son repli au rythme de -26,5% par rapport au deuxième trimestre 2019, pâtissant d'une accentuation du mouvement de déstockage des entreprises.

Poursuivant son analyse de la nouvelle configuration, le Haut-commissariat prévoit également que « l'aggravation de la crise sanitaire Covid-19 pousserait les entreprises à limiter au maximum leurs

besoins de financement, dans un contexte d'incertitude quant à la reprise de la demande », annonçant une régression du PIB global de 6,8% au deuxième trimestre 2020, en variation annuelle.

Par secteur d'activité, il ressort des nouvelles prévisions que « la croissance de la valeur ajoutée agricole s'établirait à -4,2% au deuxième trimestre 2020, alors que celle des activités non-agricoles se replierait de 6,9%, au cours de la même période », fait-on savoir dans un communiqué.

Soulignons que « le secteur tertiaire pâtirait de la réduction du commerce et des transports et de l'arrêt quasi-total de l'activité dans

l'hébergement et la restauration », selon le HCP ajoutant que la valeur ajoutée du secteur secondaire se contracterait de 8,9%, en variation annuelle.

Enfin, le Haut-commissariat tient à préciser que « ces prévisions restent sujettes à des révisions plus ou moins importantes au fur et à mesure de la publication de nouvelles données, de l'évolution de la conjoncture mondiale et de l'impact des plans de soutien sur l'économie nationale ».

S'agissant des prévisions pour le premier trimestre 2020, il est important de noter que les données les plus récentes collectées jusqu'au 20 avril mettent en évidence un ralentissement plus sensible de l'activité, avec une croissance économique qui aurait reflué à +0,7%, au lieu de +1,1% arrêté le 7 avril, sur la base des informations collectées jusqu'au 31 mars.

Dans sa note, le Haut-commissariat justifie cette révision à la baisse par « l'accentuation du repli de la valeur ajoutée agricole à -4,4%, suite aux faibles performances des productions végétales, en l'occurrence les céréales dont la production se serait abaissée à son niveau le plus bas depuis 2007 ».

Selon ses analystes, hors agriculture, la croissance de la valeur ajoutée aurait décéléralé pour atteindre +1,4%, au lieu de +1,6% prévu le 7 avril ; les activités secondaires se seraient le plus contractées et la croissance du secteur tertiaire serait restée modérée.

Alain Bouhity



L'économie nationale serait amputée de 8,9 points par rapport à son évolution d'avant crise Covid-19

La production céréalière estimée à 30 millions de quintaux au titre de la campagne agricole 2019-2020

La production des trois céréales principales est estimée à 30 millions de quintaux au titre de la campagne agricole 2019-2020, soit 42% de moins par rapport à la campagne précédente, selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Malgré cette baisse prévisionnelle, l'approvisionnement du marché en céréales demeure assuré avec un stock couvrant l'approvisionnement du pays pour plus de 4,5 mois, indique mercredi le ministère dans un communiqué, ajoutant que ce stock est renouvelé en permanence à travers les différentes mesures prises à ce niveau afin de maintenir une régularité dans les disponibilités de céréales sur le marché national.

La production estimée est issue d'une superficie céréalière semée au titre de cette campagne de 4,3 mil-

lions d'ha dont 2 millions d'ha complètement perdus en termes de production céréalière en bour, précise la même source, notant qu'une partie a été reconvertie en fourrage pour les animaux dans certaines zones.

Par espèce, le ministère relève que la production céréalière prévisionnelle est composée de blé tendre (16,5 millions Qx), de blé dur (7,5 millions Qx) et d'orge (5,8 millions Qx). La campagne agricole 2019-2020 a enregistré une pluviométrie limitée à 205 mm au 22 avril 2020, en baisse de 34% par rapport à la moyenne de 30 ans (323,7 mm) et de 25% par rapport à la campagne précédente (282,1 mm) à la même date, fait remarquer le ministère, ajoutant que l'impact de cette faiblesse du volume des pluies a été exacerbé par leur mauvaise et irrégulière répartition spatiotemporelle.

Ciments du Maroc affiche un résultat net en progression de 4,1%

La société Ciments du Maroc a réalisé, au cours de l'exercice 2019, un résultat net de 1,08 milliard de dirhams (MMDH), en progression de 4,1% par rapport à une année auparavant.

Cette évolution positive a été réalisée à la faveur de la hausse du volume des ventes, de la performance industrielle et de l'optimisation des coûts, souligne la société qui a rendu publics ses comptes annuels pour l'année 2019.

La croissance des volumes du ciment a également connu une progression de 1,4 % par rapport à

2018, fait savoir la même source.

Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à plus de 3,9 milliards de dirhams (MMDH) en 2019, en léger retrait de 0,6 % par rapport à 2018, tandis que l'excédent brut d'exploitation est resté stable à 1,9 MMDH.

Selon la société, les indicateurs de performance de l'activité industrielle ont connu une évolution positive avec la continuité du programme d'amélioration de la maintenance qui a pour objectif d'optimiser les coûts tout en améliorant la fiabilité du dispositif de l'entreprise.

Maroc Impact et la Fondation SMarT lancent l'initiative "SAC"

Maroc Impact a récemment lancé, en partenariat avec la Fondation SMarT, l'initiative "Solidaires avec les coopératives" (SAC) ayant pour but d'agir simultanément en faveur des coopératives et des bénéficiaires en co-créant de la valeur sociale et économique.

Cette initiative à l'ingénierie inédite, lancée avec le soutien de l'Office du développement de la coopération (ODCO) et en coordination avec les autorités locales, "est basée sur une alliance tripartite d'actions public-privé-société civile portant sur la distribution de paniers solidaires portant le sigle SAC, 100% sourcés auprès du tissu coopératif rural de par leurs contenus et leur contenu", ont indiqué

dans un communiqué les initiateurs de SAC.

A cet effet, rapporte la MAP, un total de 4.000 SAC seront distribués dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19 qui impose de facto une grande mobilisation au profit du tissu économique solidaire pour apporter des solutions innovantes, socioéconomiques, agiles et inclusives, selon le communiqué.

"Le but premier de ces alliances est de contribuer à construire une société dynamique, vivante, circulaire, régénératrice et une économie plus humaine", a souligné la présidente de Maroc Impact, Ghislaine El Manjra.

"Maroc Impact se réjouit de la confiance et de l'appui de nos partenaires de référence. Cela nous conforte dans la pertinence de notre démarche et nous challenge en même temps pour pérenniser ces initiatives et toucher le plus grand public et particulièrement les coopératives qui sont très vulnérables en temps de crise", a-t-elle précisé.

Et d'ajouter que cette opération s'inscrit dans le cadre de la volonté des parties prenantes d'apporter une contribution sociale significative à des territoires et des populations défavorisés, et simultanément une réponse économique à des territoires impactés (région de l'Oriental / province de Rhanna).

"Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, il est de notre responsa-



bilité à tous d'apporter nos moyens et notre expertise à l'effort national de solidarité et d'agir, ensemble, au niveau national comme au niveau local. Le partenariat entre la Fondation SMarT et Maroc Impact s'inscrit dans cet esprit de constitution de chaînes de solidarité à forte valeur ajoutée", a fait savoir le directeur exécutif de la Fondation SMarT, Ghassan Khaber.

"Ce partenariat reflète également la philosophie d'action de la Fondation Smart, à savoir qu'il est de notre responsabilité d'accorder une attention particulière au déve-

loppement et à la prospérité de la communauté où notre entreprise est ancrée, où vivent ses collaborateurs et où elle rencontre ses parties prenantes", a-t-il noté.

Maroc Impact est une association lancée en juin 2019, qui s'inscrit dans une approche ascendante et non verticale de création de valeur afin de contribuer à catalyser la transition plus que nécessaire de l'économie classique à bout de souffle vers une économie régénératrice, une économie des communs plus humaine.

Constituée en janvier 2015, la

Fondation SMarT a pour mission de co-animer, en partenariat avec des acteurs de référence de la société civile, des projets qui s'inscrivent dans une logique solidaire de développement humain et social, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'employabilité et de l'intégration sociale.

L'Office du développement de la coopération est un établissement public, doté d'attributions précises orientées principalement vers l'accompagnement des coopératives dans les domaines de la formation, l'information et l'appui juridique.



Contribuer à construire une société dynamique, circulaire, régénératrice et une économie plus humaine

Le taux de remplissage des barrages atteint 49,7% après les récentes précipitations

Les récentes précipitations ont permis d'améliorer le taux de remplissage des barrages, passant de 46,2% le 18 mars à 49,7 % actuellement, soit une réserve d'eau stockée de 7,75 milliards de m³, selon les données du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

Au cours de la période allant du 18 mars au 28 avril, le Maroc a enregistré des épisodes pluvieux

relativement importants, impactant ainsi favorablement la situation hydrologique sur une bonne partie du territoire national, souligne mardi le ministère dans un communiqué.

Ces précipitations ont généré des apports d'eau importants évalués à environ un milliard et 50 millions de m³ au niveau des grands barrages du Royaume, rapporte la MAP.

Pour les apports enregistrés au

niveau des principaux barrages structurants durant cette même période, le barrage Mohammed V a vu ses apports atteindre 187 Mm³, relevant son taux de remplissage à 79,3 % (réserve de 189,9 Mm³) et le barrage Al Wahda 172 Mm³ (taux de remplissage à 62,91%, réserve de 2216 Mm³).

Le barrage Al Massira a enregistré des apports de l'ordre de 102 Mm³ (taux de remplissage à 17,1 %, soit une réserve de 453

Mm³), le barrage Oued Al-Makhazine 98 Mm³ (taux de remplissage à 98,44%, soit une réserve de 662,35 Mm³), et le barrage Bin El-Ouidane 71 Mm³ (taux de remplissage à 38,08 %, soit une réserve de 462,84 Mm³).

Il s'agit aussi du barrage Allal Al Fassi avec des apports de 51 Mm³ (taux de remplissage à 90,21 %, soit une réserve de 57,50 Mm³) et le barrage Al Hansali 48 Mm³ (taux de remplissage à 28,1 %, soit

une réserve de 187,72 Mm³).

L'augmentation des réserves d'eau stockée dans les retenues de barrages permettra d'améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable des régions concernées, particulièrement à l'approche de la saison d'été et dans une conjoncture où la demande en eau connaît un accroissement dû aux mesures d'hygiène pour lutter contre la propagation du Covid-19, conclut le communiqué.

Sport

Harit revient sur sa non convocation par Vahid Halilhodzic

Je me dis parfois que je me suis fait berner



Même si son nom figurait dans la pré-liste du mois de mars dernier, Amine Harit n'arrive toujours pas à digérer ses non convocations par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic pour les premiers matches des éliminatoires de la CAN 2021 au Cameroun.

Dans un entretien accordé au site Onze mondial, l'international marocain s'est montré des plus francs, masquant à peine son sentiment de frustration, lui qui brille en Bundesliga avec Schalke 04 mais qui n'a pas été convoqué pour les deux premiers matches officiels de l'équipe nationale version Halilhodzic.

Harit, qui compte 8 capes, a tenu à préciser que c'était lui qui avait pris l'initiative pour parler avec Halilhodzic de sa non convocation. «C'est moi qui ai fait la démarche d'appeler le sélectionneur pour lui demander pourquoi je n'ai pas été sélectionné alors que je n'ai rien fait de mal». Sauf que la réponse du coach, réputé par son franc parler n'était pas faite pour apaiser l'ambiance, tonnant que «tu (Harit) n'as pas été bon

lors des rassemblements».

L'échange ne s'arrêtera pas là, puisque Harit n'a pas manqué d'exprimer le fond de sa pensée, répondant au coach qu'«il n'y a pas de souci. Cite-moi un joueur qui a fait un bon match sur les rassemblements où on était ensemble... Je ne demande pas à ce qu'il vienne me lécher les pieds pour aller en sélection, loin de là. Mais je veux avoir une discussion qui va me permettre de comprendre et d'avancer. Je veux un échange constructif pour qu'on aille tous dans le même sens». Et d'ajouter sur le champ que l'avenir du Onze marocain dépend des jeunes de l'équipe : «C'est moi, c'est Hakim (Ziyech), c'est Achraf (Hakimi). C'est nous le futur. Et s'il y a dès maintenant des problèmes avec nous, personne n'est gagnant dans l'histoire».

Suite à ce triste épisode et à d'autres précédents, Amine Harit se dit «parfois» que «je me suis fait berner». Pour lui, l'équipe du Maroc, c'était «un choix de cœur», alors qu'au vu de ses qualités et de ses performances lorsqu'il évoluait avec le FC Nantes, il pouvait attendre le mo-

ment opportun pour devenir Tricolore avec les A.

Toutefois, ce scénario ne tentait pas trop le sociétaire de Schalke qui a affirmé qu'«au moment où j'ai choisi le Maroc, j'étais en équipe de France Espoirs. J'étais surclassé et titulaire. Je pense que si j'avais continué sur ma lancée, j'aurais pu un jour prétendre à l'équipe de France A. J'ai fait le vrai choix du cœur alors que j'aurais pu... On ne va pas se mentir : il y a un écart entre l'équipe de France et le Maroc au niveau du football. Mais j'ai fait un choix de cœur, un choix d'amour. Quand cet amour, tu ne l'as pas en retour, tu te dis parfois : «Je me suis fait berner». Et de surenchérir : «C'est comme ça que je le prends. Surtout quand j'explose tout en Bundesliga pendant trois mois et que je ne suis pas sélectionné sans raison valable».

Au sujet de sa carrière, à 22 ans, l'international marocain voit grand, avançant que «je ne me fixe aucune limite, j'ai juste envie de continuer à progresser». Et pour aller de l'avant, il n'est pas chaud à l'idée de prolonger son séjour

à Schalke qu'il considère qu'«il fait partie des quinze plus gros clubs du monde». Son objectif est de rejoindre le cercle réduit des six ou sept grosses équipes du football européen. Et pour Harit, ces cylindrées se produisent en Liga ou en Premier League, quant à la France, «il n'y a que le Paris Saint-Germain qui est plus gros que Schalke. C'est ces clubs-là qu'il faut aller chercher», a-t-il précisé.

Recruté, en provenance du FC Nantes, le 10 juillet 2017 par Schalke 04 contre 10 millions d'euros pour un contrat s'étalant jusqu'en juin 2021, Amine Harit s'était illustré dès sa première année, raflant à titre personnel les distinctions de meilleur débutant et de meilleur espoir de la Bundesliga. La deuxième saison a été marquée par plus de bas que de hauts, mais au cours de l'exercice actuel, interrompu à cause de la pandémie du coronavirus, il s'est ressaisi de plus belle, parvenant en 24 matches disputés en Bundesliga à inscrire 6 buts et à délivrer 4 passes décisives.

Mohamed Bouarab

Les relations troubles d'Infantino mettent à mal la justice suisse

Les récentes révélations sur une série de rendez-vous entre le président de la Fifa Gianni Infantino et le ministère public suisse ont mis à mal l'instruction de plusieurs dossiers judiciaires sur les instances du ballon rond... et plongé la fédération internationale dans l'embarras.

Dernière controverse en date: le patron du foot mondial serait intervenu auprès du procureur général suisse pour que soit abandonnée une enquête le visant et portant sur l'attribution d'un contrat de droits de télévision, a affirmé lundi le quotidien suisse La Tribune de Genève.

Dans une série de courriels, Infantino explique à son ami d'enfance, Rinaldo Arnold, devenu procureur dans le Haut-Valais, qu'il va "essayer d'expliquer au MPC (le ministère public suisse, NDLR) qu'il est dans (s)on intérêt que tout soit éclairci aussi vite que possible, qu'il soit dit clairement que je n'ai rien à voir avec cette

affaire».

Le même Arnold qui l'avait déjà aidé à organiser une première rencontre avec le procureur général Michael Lauber, lui répond alors: "Ce qui est important, c'est le rendez-vous dans deux semaines. Si tu veux, je peux de nouveau t'accompagner". Quelques mois plus tard, l'enquête sera abandonnée.

La Fifa n'a jamais démenti les rencontres entre MM. Infantino et Lauber, expliquant qu'elles étaient destinées à montrer que la fédération, qui a le statut de plaignante dans certaines procédures, était "prête à collaborer avec la justice suisse".

"Cela ne pose aucun problème dans de nombreux pays, en Suisse oui", s'est défendue la Fifa dans un communiqué lundi soir.

Mais le flou juridique dans lequel ces rendez-vous se sont déroulés soulève la question d'une potentielle collusion entre la Fifa et la jus-

stice. Visé par une enquête disciplinaire pour ses rencontres informelles avec M. Infantino, le patron du parquet helvétique Michael Lauber a été sanctionné début mars d'une réduction de salaire.

"M. Lauber n'a pas dit la vérité, a agi de manière déloyale (...) et a entravé l'enquête", a asséné l'Autorité de surveillance du MPC.

En France, ces révélations ont été saluées par Michel Platini, ancien président de l'UEFA et candidat à la présidence de la Fifa avant d'être suspendu de 2015 à 2019 en marge de plusieurs procédures judiciaires. L'ancien Ballon d'Or, qui a toujours clamé son innocence, a mis en cause l'impartialité des procédures menées en Suisse.

"Ce que j'affirme depuis des années prend forme, à savoir une collusion entre la justice suisse et une clique à l'intérieur et à l'extérieur de la Fifa composée de deux équipes: une première qui voulait m'éliminer de l'élection à la prési-

dence de la Fifa, une seconde qui a manœuvré au service de l'actuel président de la Fifa" Gianni Infantino, a accusé Platini dans une déclaration transmise à l'AFP.

Le Français se voyait en effet succéder à Sepp Blatter à la tête de la Fifa. Mais, pour des soupçons de "gestion déloyale" et "d'abus de confiance" pour un paiement tardif de 2 M CHF à Platini, Blatter a été suspendu, entraînant dans sa chute l'ex-capitaine des Bleus.

Platini dit attendre désormais que la justice helvétique ouvre une enquête "indépendante, exhaustive". "Mon combat est contre l'injustice. Ils ne l'emporteront pas au paradis", fait-il valoir.

Blatter, 84 ans, n'a lui jamais été jugé. Récemment blanchi en partie, il espère un abandon total des poursuites et ne désarme pas, affirmant à l'AFP que "les faits récents redonnent des munitions pour étayer la thèse du complot".

Sur proposition de l'ancien athlète marocain Hicham El Guerrouj

World Athletics crée un fonds pour soutenir les athlètes en difficulté

World Athletics (WA) a lancé mardi, sur proposition de l'ancien athlète marocain Hicham El Guerrouj, un fonds de 500.000 dollars US, pour soutenir les athlètes professionnels qui rencontrent des difficultés financières en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Lancé en partenariat avec la Fondation internationale d'athlétisme (IAF), le fonds sera utilisé pour aider les athlètes qui ont perdu la majorité de leurs revenus au cours des derniers mois à cause de la suspension des compétitions internationales pour lutter contre la propagation du Covid-19, a affirmé le président de WA et de l'IAF, Sebastian Coe, qui a salué la proposition de Hicham El Guerrouj de soutenir ces athlètes dans cette conjoncture difficile.

Le groupe de travail multi-régional d'ex-

perts comptera, outre Hicham El Guerrouj, champion olympique et recordman du monde du 1.500m, Katerina Stefanidi, championne olympique de saut à la perche (représentant la Commission des athlètes de WA), Sunil Sabharwal (Comité d'audit) et Abby Hoffman, membres du Bureau exécutif de WA, ancienne Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

Dans une déclaration à la MAP, Hicham El Guerrouj a indiqué que sa proposition de créer un fonds pour soutenir les athlètes touchés par la pandémie du nouveau coronavirus est une "initiative de solidarité avec la famille mondiale d'athlétisme". Mettant en avant la force de cette grande famille qui réside dans la solidarité entre ses différentes composantes en toute circonstance, le champion olympique et champion du monde ma-

rocaïn a souligné que l'idée de créer ce fonds est intervenue suite à la conjoncture exceptionnelle et difficile que traverse le monde en raison de la propagation du Covid-19 qui a frappé de plein fouet toutes les disciplines sportives. Le monde mène aujourd'hui une guerre acharnée contre cette épidémie, qui a donné lieu à des répercussions économiques et sociales notamment sur les athlètes, a soutenu Hicham El Guerrouj, ajoutant qu'il était nécessaire, dans ce sens, de lancer une initiative humanitaire et solidaire en faveur de ces sportifs. El Guerrouj, sacré trois fois de suite meilleur sportif du monde dans le domaine de l'athlétisme (2001, 2002, 2003), a expliqué que les athlètes ne sont pas les seules personnes impactées par la suspension de toutes les activités sportives, notant que leurs familles et leur entourage notamment les en-

traîneurs et les kinésithérapeutes sont également touchés.

La proposition a été très bien accueillie par Sebastian Coe et le président d'honneur de la Fondation internationale d'athlétisme, SAS le Prince Albert II de Monaco, a fait savoir le recordman, saluant cette initiative humanitaire en faveur des athlètes touchés par cette crise.

M. Coe présidera cette semaine une réunion avec un groupe de travail multirégional d'experts afin d'établir un plan d'attribution et de distribution des subventions aux athlètes et examiner d'autres moyens d'alimenter le fonds de soutien. La Fondation internationale d'athlétisme a alloué des fonds puisés dans ses budgets 2020 et 2021 pour aider les athlètes en difficulté à travers ce dispositif.



Un plan d'urgence pour remettre la Fédération Royale marocaine de basketball sur les bons rails

Le comité provisoire chargé de la gestion de la Fédération Royale marocaine de basketball (FRMBB), créé en avril 2019 en coordination avec le ministère de tutelle, a initié un plan d'urgence axé sur cinq projets prioritaires pour remettre le basket sur les bons rails après un passage à vide de deux ans.

Dans un communiqué, le comité provisoire a souligné que ces projets visent à créer les conditions favorables pour la tenue d'une Assemblée générale électorale, à restructurer toutes les composantes de la fédération et à consolider la coopération avec la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) pour éviter toute sanction. Ces projets qui visent également la refonte des textes (statuts et règlements généraux) et l'assainissement de la situation financière de la fédération ont été suspendus provisoirement suite à la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué la même source, ajoutant que toutes les Assemblées générales extraordinaires statutaires et ordinaires électorales seront reportées sur demande des dirigeants des ligues régionales, et ce jusqu'à la levée officielle de l'état d'urgence sanitaire par les autorités compétentes.

La structuration des associations sportives a

constitué la première étape de grande envergure du plan mis en place par les instances dirigées par Abderrazak El Akkari, a fait savoir le communiqué qui rappelle que la FRMBB est la seule fédération parmi les 55 reconnues par le ministère de tutelle qui a tenu les Assemblées générales de toutes ses structures avec la participation des associations agréées conformément aux textes de loi en vigueur.

De même pour les ligues régionales, une grande partie a déjà tenu son Assemblée générale extraordinaire notamment Rabat-Kénitra, Draa-Tafilalet, Fès-Meknès, l'Oriental, Marrakech-Tensift, ajoute le communiqué qui précise que les Assemblées générales électorales seront programmées juste après la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Concernant la compétition sportive qui constitue le cœur de métier de la Fédération, le comité provisoire a constitué une commission ad hoc composée des membres de la famille du basket, laquelle a élaboré un plan de développement stratégique 2020-2030 qui sera livré au nouveau bureau élu.

Ce plan de développement concerne essentiellement la préparation des équipes nationales selon une nouvelle vision, le lancement du cham-

pionnat national, la formation des cadres techniques et managériaux et la contribution au rayonnement de la fédération aux niveaux territorial et international.

Quant à l'équipe nationale, le comité provisoire a opté pour une nouvelle vision qui consiste à privilégier l'intégration des jeunes pour sa constitution afin de préparer la relève sur le moyen et le long termes au lieu de chercher des résultats instantanés, outre l'instauration d'une nouvelle culture et un état d'esprit basé sur la discipline, la rigueur et le respect.

A cet effet, le choix était porté sur le cadre national Nawfal Ouryachi pour ses compétences et son expérience avérée, poursuit le communiqué, notant que trois stages de présélection ont permis de proposer l'ossature d'une nouvelle équipe nationale jeune qui a besoin d'un encadrement permanent au niveau de la DTN et surtout dans les clubs, ce qui rend indispensable la relance du championnat national dans les plus brefs délais.

Et afin d'éviter des sanctions lourdes de la part de la FIBA, le comité a veillé à mettre cette instance au courant de toutes ses actions, à travers notamment plus de huit missives portant sur les actions initiées par le comité. De même,

le président du Comité a tenu une séance de travail avec le secrétaire général de la FIBA Afrique le 21 février 2020 à Abidjan, durant laquelle le président a présenté les traits saillants du plan d'urgence et les voies susceptibles de faire sortir le basket-ball marocain de la situation de crise.

Le comité estime que la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire le 29 février 2020 a été l'une des étapes les plus importantes de cette phase qui a été couronnée par l'approbation de nouveaux statuts.

En attendant la levée de l'état d'urgence sanitaire, les futurs dirigeants du basket national doivent prendre en considération le fait que la stabilité de la gestion de la fédération est tributaire d'un certain nombre de conditions, à savoir l'instauration d'une administration permanente chargée de la gestion de la fédération et l'accompagnement du ministère de tutelle du nouveau bureau fédéral élu en l'assistant pour une prise en main rationnelle de la fédération.

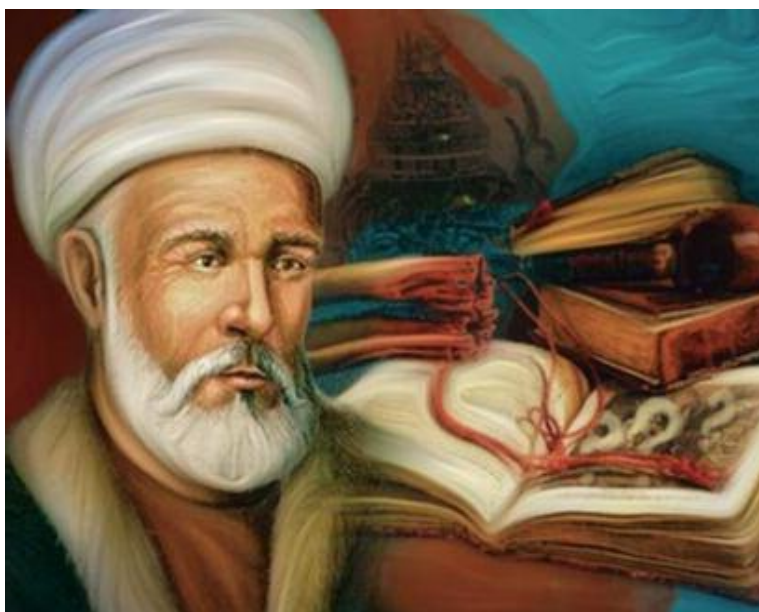
Il s'agit également de la mise en place d'une direction technique nationale permanente et contractuelle pour une durée équivalente à une olympiade en lui assurant les moyens pour la mise en œuvre d'un plan de développement global de la discipline, conclut le communiqué.

Libé Ramadan

Les savants de l'Islam

Al-Farabi

Les fondements d'une philosophie politique



Al-Farabi naît en 872 et meurt à Damas, en 950. Il est l'une des grandes figures de la philosophie médiévale, et a été surnommé le « Second maître » par Ibn Rushd (Averroès), le premier n'étant autre qu'Aristote.

Ceci suffit à témoigner de l'importance qu'il revêt pour la tradition. L'originalité de sa philosophie tient en très grande partie à l'effort qu'il a manifesté pour introduire le politique et la vie collective dans la pensée philosophique.

Al-Farabi et l'héritage éthique

Les deux grands prédécesseurs d'Al-Farabi sont Al-Kindi et Al-Razi, dont les réflexions éthiques demeurent assez éloignées des considérations politiques. Al-Kindi, ainsi, s'attache à commenter l'œuvre d'Aristote, qu'il présente comme dépendant en très grande partie du savoir métaphysique, dont on ignore s'il est accessible aux êtres humains.

La seule science qui peut donner une connaissance de ce savoir est en fait une science divine, inaccessible aux êtres humains, et dépourvue de contenu pratique. En effet, la réflexion d'Al-Kindi vise à nous apporter des moyens de minimiser notre tristesse et notre chagrin, mais elle ne constitue pas du tout une réflexion politique qui dépasserait le niveau individuel. Al-Razi aura une position légèrement différente en ce que la philosophie consiste selon lui en deux choses essentielles : la savoir et la pratique.

Quiconque échoue dans l'un de ces deux domaines ne pourra pas être appelé « philosophe ». Toutefois, il établit une hiérarchie entre le savoir et la pratique, dans la mesure où la pratique reste subordonnée au savoir, spécialement lorsqu'elle est pratique politique.

Al-Farabi procédera donc à un mouvement original qui prend le contrepiéd de ces deux grandes figures puisqu'il fait du politique l'un des points cardinaux de sa pensée.

Al-Farabi, commentateur de Platon et d'Aristote

Si Al-Farabi a lu et commenté Aristote, comme de nombreux penseurs arabes du Moyen Âge, c'est surtout à Platon qu'il a consacré la plus grande partie de son œuvre de commentateur. Ainsi, la philosophie politique platonicienne aura une importance fondamentale dans la constitution de sa pensée propre. De la République, et de l'œuvre platonicienne en général, Al-Farabi retiendra avant tout la figure de Socrate, qui sera un modèle permanent de son œuvre. Pour comprendre l'attitude d'Al-Farabi à l'égard de Platon et d'Aristote, il faut se pencher sur un ouvrage qui a été publié sous le titre «Fusûl Muntaza'a», que l'on peut traduire par «Aphorismes choisis». Ce dernier se présente comme un ouvrage sur les cités et le meilleur moyen pour les gouverner, ainsi que sur l'influence des Grecs anciens sur la pensée de ces moyens.

Le fondateur de la philosophie politique dans la tradition islamique médiévale

Bien après sa mort, au XIV^e siècle, on trouve de nombreuses références à l'œuvre d'Al-Farabi dans un autre grand écrit politique, la Muqaddima d'Ibn Khaldûn. Ce dernier entend explicitement s'introduire dans la continuité de l'œuvre d'Al-Farabi, en employant le terme *siyasa*, signifiant « régime ». Le grand livre d'Al-Farabi s'intitule ainsi «Kitab al-siyasa al-madaniyya», ou «Le livre du régime politiques».

Dans ses «Aphorismes choisis», nous pouvons trouver une comparaison entre la santé de l'âme et la santé du corps. Il y définit l'une et l'autre avant de poser la primauté de la santé de l'âme. Il établit un lien indissoluble entre l'âme et la vertu. Surtout, il s'engage dans une étude détaillée de l'âme, et est conduit, à partir de celle-ci, à s'intéresser au politique. En effet, l'un de ses objets d'étude fondamentaux est la structure des régimes politiques, dans l'exacte mesure où il convient de trouver un régime politique organisé de telle sorte qu'il permette à

l'âme de chacun d'atteindre la perfection.

Âme et politique

Ainsi, selon Al-Farabi, le meilleur régime politique est celui dans lequel les âmes de ses habitants sont aussi saines que possible. L'homme d'Etat est ainsi compris comme un guérisseur, qui apportera aux âmes malades leur guérison. C'est la raison pour laquelle les traités politiques d'Al-Farabi accordent en général une très grande part à la question de l'âme humaine. Chaque passage qui concerne l'âme humaine est suivi de passages plus directement politiques, qui visent à tirer les conséquences des résultats établis par l'étude de l'âme, sur le régime et son gouvernement.

Bien souvent, les développements d'Al-Farabi sur l'âme sont précédés de longues comparaisons entre l'âme et le corps, ainsi qu'entre l'âme et le corps politique. Au début de ses «Aphorismes choisis», Al-Farabi ne se contente pas de comparer le corps et l'âme, mais il va plus loin en définissant ce qui constitue selon lui la santé et la maladie de l'un et de l'autre. Ainsi, la santé de l'âme consiste en ce qu'elle est telle qu'elle peut toujours choisir de faire ce qui est bien et de mener des actions nobles. À l'inverse, la maladie de l'âme consiste en ce que celle-ci n'est capable de d'actions mauvaises. Ainsi, nous voyons se dessiner les fondements moraux de la pensée de Al-Farabi, puisque celui-ci définit la santé et la maladie de l'âme d'un point de vue avant tout moral. Il est frappant de voir que la santé et la maladie du corps sont définies dans les mêmes termes, à une exception près, de taille : le corps ne peut rien faire s'il n'a pas été activé par l'âme. Ainsi, nous retrouvons la primauté de l'âme sur le corps, héritée d'Al-Razi.

Le passage du niveau individuel au niveau collectif

La comparaison qu'établit Al-Farabi entre le médecin et l'homme d'Etat va lui permettre de dépasser le niveau individuel. Il définit la santé du corps comme « l'équi-

libre de son tempérament », distincte de la santé de la cité, définie comme « l'équilibre des mœurs de son peuple ». Alors que le médecin s'occupe des individus, l'homme d'Etat est concerné par un peuple, non pas en tant qu'il est une somme d'individus, mais précisément en tant qu'il est une totalité.

Lorsqu'il s'intéresse à la santé de la cité, Al-Farabi se détourne volontairement de l'étude de l'âme individuelle. Il souligne à plusieurs reprises la plus grande importance que revêt à ses yeux l'art de l'homme d'Etat, par rapport à l'art du médecin. C'est bien l'homme d'Etat qui détermine en dernier ressort les fonctions du corps sain qui aura été soigné par le médecin. C'est lui qui prescrit aux citoyens en bonne santé physique et morale leurs actions.

En plus de ces différences de fonctions, qui permettent à Al-Farabi d'accorder à l'homme d'Etat (et donc au niveau collectif) la primauté, c'est une considération morale qui différencie ce dernier du médecin. La tâche du médecin est de soigner, sans demander dans quelle direction la santé retrouvée sera employée. À l'inverse, la tâche principale de l'homme d'Etat sera de réfléchir aux bénéfices civiques et collectifs de cette santé.

Héritier d'une tradition philosophique qui réfléchit aux conditions morales d'une âme saine, Al-Farabi sera le premier à opérer une transition de cette pensée morale à une pensée politique. Prédécesseur d'Ibn Rushd (Averroès) et d'Ibn Sina (Avicenne), il aura une influence considérable sur leurs pensées respectives. De même, ses écrits nourriront les réflexions bien plus tardives d'Ibn Khaldûn, qui est perçu comme l'un des ancêtres lointains de la sociologie. La pensée de la politique présente chez Al-Farabi est en effet une pensée de la vie collective et de la communauté. Ses écrits moraux sont indissociables de ses écrits politiques dans la mesure où il envisage l'homme comme un être à la fois moral et politique.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe
quelle chose qui existe réellement
par quelque chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Les premières notes prises par Jean Tarrou datent de son arrivée à Oran. Elles montrent, dès le début, une curieuse satisfaction de se trouver dans une ville aussi laide par elle-même. On y trouve la description détaillée des deux lions de bronze qui ornent la mairie, des considérations bienveillantes sur l'absence d'arbres, les maisons disgracieuses et le plan absurde de la ville. Tarrou y mêle encore des dialogues entendus dans les tramways et dans les rues, sans y ajouter de commentaires, sauf, un peu plus tard, pour l'une de ces conversations, concernant un nommé Camps. Tarrou avait assisté à l'entretien de deux receveurs de tramways :

– Tu as bien connu Camps, disait l'un.

– Camps ? Un grand avec une moustache noire ?

– C'est ça. Il était à l'aiguillage.

– Oui, bien sûr.

– Eh bien, il est mort.

– Ah ! et quand donc ?

– Après l'histoire des rats.

– Tiens ! Et qu'est-ce qu'il a eu ?

– Je ne sais pas, la fièvre. Et puis, il n'était pas fort. Il a eu des abcès sous le bras. Il n'a pas résisté.

– Il avait pourtant l'air comme tout le monde.

– Non, il avait la poitrine faible et il faisait de la musique à l'Orphéon. Toujours souffler dans un piston, ça use.

– Ah ! termina le deuxième, quand on est malade, il ne faut pas souffler dans un piston.

Après ces quelques indications, Tarrou se demandait pourquoi Camps était entré à l'Orphéon contre son intérêt le plus évident et quelles étaient les raisons profondes qui l'avaient conduit à risquer sa vie pour des défilés dominicaux.

Tarrou semblait ensuite avoir été favorablement impressionné par une scène qui se déroulait souvent au balcon qui faisait face à sa fenêtre. Sa chambre donnait en effet sur une petite rue transversale où des chats dormaient à l'ombre des murs. Mais tous les jours, après déjeuner, aux heures où la ville tout entière somnolait dans la chaleur, un petit vieux apparaissait sur un balcon, de l'autre côté de la rue. Les cheveux blancs et bien peignés, droit et sévère dans ses vêtements de coupe militaire, il appelait les chats d'un « Minet, minet », à la fois distant et doux. Les chats levaient leurs yeux pâles de sommeil, sans encore se déranger. L'autre déchirait des petits bouts de papier au-dessus de la rue et les bêtes, attirées par cette pluie de papillons blancs, avançaient au milieu de la chaussée, tendant une patte hésitante vers les derniers morceaux de papier. Le petit vieux crachait alors sur les chats avec force et précision. Si l'un des crachats at-

Albert Camus La peste



teignait son but, il riait.

Enfin, Tarrou paraissait avoir été définitivement séduit par le caractère commercial de la ville dont l'apparence, l'animation et même les plaisirs semblaient commandés par les nécessités du négoce. Cette singularité (c'est le terme employé par les carnets) recevait l'approbation de Tarrou et l'une de ses remarques élogieuses se terminait même par l'exclamation : « Enfin ! » Ce sont les seuls endroits où les notes du voyageur, à cette date, semblent prendre un caractère personnel. Il est difficile simplement d'en apprécier la signification et le sérieux. C'est ainsi qu'après avoir relaté que la découverte d'un rat mort avait poussé le caissier de l'hôtel à commettre une erreur dans sa note, Tarrou avait ajouté, d'une écriture moins nette que d'habitude : « Question : comment faire pour ne pas perdre son temps ? Réponse : l'éprouver dans toute sa longueur. Moyens : passer des journées dans l'antichambre d'un dentiste, sur une chaise inconfortable ; vivre à son balcon le dimanche après-midi ; écouter des conférences dans une langue qu'on ne comprend pas, choisir les itinéraires de chemin de fer les plus longs et les moins commodes et voyager debout naturellement ; faire la queue aux guichets des spectacles et ne pas prendre sa place, etc. » Mais tout de suite après ces écarts de langage ou de pensée, les carnets entament une description détaillée des tramways de notre ville, de leur forme de nacelle, leur couleur incisée, leur salé-

habituelle, et terminent ces considérations par un « c'est remarquable » qui n'explique rien.

Voici en tout cas les indications données par Tarrou sur l'histoire des rats :

« Aujourd'hui, le petit vieux d'en face est décontenancé. Il n'y a plus de chats. Ils ont en effet disparu, excités par les rats morts que l'on découvre en grand nombre dans les rues. À mon avis, il n'est pas question que les chats mangent les rats morts. Je me souviens que les miens détestaient ça. Il n'empêche qu'ils doivent courir dans les caves et que le petit vieux est décontenancé. Il est moins bien peigné, moins vigoureux. On le sent inquiet. Au bout d'un moment, il est rentré. Mais il avait craché, une fois, dans le vide.

« Dans la ville, on a arrêté un tram aujourd'hui parce qu'on y avait découvert un rat mort, parvenu là on ne sait comment. Deux ou trois femmes sont descendues. On a jeté le rat. Le tram est reparti.

« À l'hôtel, le veilleur de nuit, qui est un homme digne de foi, m'a dit qu'il s'attendait à un malheur avec tous ces rats. « Quand les rats quittent le navire... » Je lui ai répondu que c'était vrai dans le cas des bateaux, mais qu'on ne l'avait jamais vérifié pour les villes. Cependant, sa conviction est faite. Je lui ai demandé quel malheur, selon lui, on pouvait attendre. Il ne savait pas, le malheur étant impossible à prévoir. Mais il n'aurait pas été étonné qu'un tremblement de terre fit l'affaire. J'ai reconnu que c'était pos-

sible et il m'a demandé si ça ne m'inquiétait pas.

« – La seule chose qui m'intéresse, lui ai-je dit, c'est de trouver la paix intérieure.

« Il m'a parfaitement compris.

« Au restaurant de l'hôtel, il y a toute une famille bien intéressante. Le père est un grand homme maigre, habillé de noir, avec un col dur. Il a le milieu du crâne chauve et deux touffes de cheveux gris, à droite et à gauche. Des petits yeux ronds et durs, un nez mince, une bouche horizontale, lui donnent l'air d'une chouette bien élevée. Il arrive toujours le premier à la porte du restaurant, s'efface, laisse passer sa femme, menue comme une souris noire, et entre alors avec, sur les talons, un petit garçon et une petite fille habillés comme des chiens savants. Arrivé à sa table, il attend que sa femme ait pris place, s'assied, et les deux caniches peuvent enfin se percher sur leurs chaises. Il dit "vous" à sa femme et à ses enfants, débite des méchancetés polies à la première et des paroles définitives aux héritiers :

« – Nicole, vous vous montrez souverainement antipathique !

« Et la petite fille est prête à pleurer. C'est ce qu'il faut.

« Ce matin, le petit garçon était tout excité par l'histoire des rats. Il a voulu dire un mot à table :

« – On ne parle pas de rats à table, Philippe. Je vous interdis à l'avenir de prononcer ce mot.

« – Votre père a raison, a dit la souris noire.

« Les deux caniches ont piqué le nez dans leur pâtée et la chouette a remercié d'un signe de tête qui n'en disait pas long.

« Malgré ce bel exemple, on parle beaucoup en ville de cette histoire de rats. Le journal s'en est mêlé. La chronique locale, qui d'habitude est très variée, est maintenant occupée tout entière par une campagne contre la municipalité : « Nos édiles se sont-ils avisés du danger que pouvaient présenter les cadavres putréfiés de ces rongeurs ? » Le directeur de l'hôtel ne peut plus parler d'autre chose. Mais c'est aussi qu'il est vexé. Découvrir des rats dans l'ascenseur d'un hôtel honorable lui paraît inconcevable. Pour le consoler, je lui ai dit : « Mais tout le monde en est là. »

« – Justement, m'a-t-il répondu, nous sommes maintenant comme tout le monde.

« C'est lui qui m'a parlé des premiers cas de cette fièvre surprenante dont on commence à s'inquiéter. Une de ses femmes de chambre en est atteinte.

« – Mais sûrement, ce n'est pas contagieux, a-t-il précisé avec empressement.

« Je lui ai dit que cela m'était égal.

« – Ah ! Je vois. Monsieur est comme moi, Monsieur est fataliste.

« Je n'avais rien avancé de semblable et d'ailleurs je ne suis pas fataliste. Je le lui ai dit... »

C'est à partir de ce moment que les carnets de Tarrou commencent à parler avec un peu de détails de cette fièvre inconnue dont on s'inquiétait déjà dans le public. En notant que le petit vieux avait retrouvé enfin ses chats avec la disparition des rats, et rectifiait patiemment ses tirs, Tarrou ajoutait qu'on pouvait déjà citer une dizaine de cas de cette fièvre, dont la plupart avaient été mortels.

(A suivre)

Mosquée

La grande Mosquée de La Mecque (2/2)

Al-Masjid Al-Hrâm, premier lieu saint de l'Islam

La superficie de la mosquée a atteint son apogée en 306 de l'Hégire (918 de notre ère), sous le calife abbasside Al Mouqadhir Billah, pour rester inchangée jusqu'à l'époque saoudienne. Aucun agrandissement ne fut entrepris pendant les règnes des Fatimides, Ayyoubides, Mamelouk et Ottomans, durant lesquelles les seuls travaux entrepris se limitèrent à la restauration et à la réparation du complexe.

Ainsi, en 1399, la partie nord de la mosquée a pris feu, une centaine de colonnes de marbre, ainsi que le plafond furent endommagés. Les autres sections subirent des dommages lors d'une inondation. La mosquée fut alors reconstruite par le sultan mamelouk An-Nâsir Faraj ben Barqouq (1399-1412). Les colonnes de marbre endommagées furent remplacées par des colonnes en pierre venant des carrières situées à proximité des montagnes du Hedjaz, tandis que le toit était reconstruit avec du bois venant des montagnes de la région de Taïf.

Les sultans ottomans ont également contribué à la construction de la mosquée. En 1571, le sultan Selim II (1566-1574) ordonna à son architecte Sinan de la rénover. Sinan remplaça le toit de la salle de prière par des dômes dorés et décorés de calligraphie à l'intérieur et introduisit de nouvelles colonnes entre les anciennes afin de soutenir le nouveau toit.

En raison de la dégradation due aux pluies de 1611, le sultan Murad IV (1623-1640) ordonna lui aussi la restauration de la mosquée et la Kaaba fut reconstruite en 1629. Le bâtiment comportait de nouvelles arcades en pierre appuyées sur de fines colonnes, avec des médaillons entre les arches. Les dalles de sol autour de la Kaaba furent remplacées par de nouvelles dalles de marbre en



couleur et la mosquée fut équipée de sept minarets. À la fin de la domination ottomane dans le Hedjaz, au cours de la Première Guerre mondiale, l'enceinte extérieure de la mosquée mesurait 192 mètres sur 132 mètres.

Le roi Saoud ben Abdelaziz Al Saoud lança en 1955 un très important programme d'extension et de reconstruction de la Mosquée d'Al Haram, ainsi que la restauration de la Kaaba. La nouvelle structure nécessita d'importants travaux de démolition autour de la mosquée ottomane. On construisit une arcade à deux étages de colonnes en pierre artificielle recouverte de panneaux de marbre sculpté. Le plafond de ces galeries fut décoré de caissons moulés en plâtre, tandis que le sol fut carrelé avec de la pierre et du marbre. Au cours de cette première extension saoudienne, le Mas'a (la galerie reliant le rocher

d'al-Safa avec Al Marwah) a été prolongé pour atteindre la mosquée. L'extension a été construite sur deux étages, avec une structure de béton armé revêtue d'arches sculptées dans le marbre et de la pierre artificielle. Cette salle communique avec la rue et la mosquée par onze portes. Bab al-Salam et de Bab al-Umra ont également été rénovés afin de faire correspondre le style de la construction récente de la porte du Roi Abdul Aziz sur la façade sud. Quatre minarets ont été construits près de Bab al-Umra et Bab al-Salam, et les trois plus anciens ont été remodelés. Actuellement, ils font quatre-vingt-neuf mètres carrés à la base. Chacun d'entre eux avait deux balcons décorés de colonnettes octogonales.

Au début des années 60, la superficie totale de la Mosquée atteignait ainsi presque 200.000 m² (contre 30.000 m² avant extension) et pouvait ac-

cueillir simultanément 400.000 fidèles.

Le Roi Fahd ben Abdelaziz Al Saoud engagea par la suite de nouveaux travaux d'extension qui portèrent la superficie totale de la mosquée à plus de 320.000 m² pour une capacité d'accueil de plus d'un million de fidèles.

Ils se composaient d'une nouvelle aile et d'une zone de plein air pour la prière, toutes deux situées au sud-est de l'actuelle mosquée. La nouvelle salle de prière devint accessible par le biais de la monumentale Porte du Roi Fahd au sud qui mène à la Kaaba. Celle-ci est composée de deux étages séparés dans certaines sections par une mezzanine qui abrite des services mécaniques, or fit circuler la climatisation au-dessous du carrelage et par le biais de grilles de ventilation situées à la base de chaque colonne. La salle de prière est construite sur l'espace de cinq mètres de la grille.

Son arcade est carrée avec des coffres de toit décorés avec du plâtre de moulage. Les colonnes sont des panneaux plaqués de marbre, alors que les voûtes sont recouvertes de pierre artificielle et les moulures en plâtre. Le long de l'axe reliant la Porte du Roi Fahd à la Kaaba, trois modules de grille sont couvertes de coupoles décorées avec muqarnas squinches moulés en plâtre, qui transportent des tambours perforés par trente-deux fenêtres. Le dôme de l'espace est lumineux avec des chandeliers en verre de couleur et d'un rétro-vitral au sommet. Les murs intérieurs de la salle de prière sont habillés de marbre avec une rainure de 2,5 m de haut. Cette décoration fut utilisée pour dissimuler des haut-parleurs et le câblage électrique.

En 2013, de nouvelles extensions se traduisent par la destruction de certaines des parties les plus anciennes de la mosquée.

Santé et bien-être

Quels sont ses bienfaits et comment se déroule une séance de cryothérapie ? (1)

Entorses, courbatures, foulures, blessures, ecchymoses... Le froid est reconnu pour atténuer les zones douloureuses, depuis longtemps. Il est recommandé en cas d'inflammation. Cette basse température exerce une action analgésique et anesthésiante immédiate. Poche de gel, glaçons, sachet de petits pois surgelés, il existe plusieurs manières d'appliquer le froid. Une des méthodes les plus connues pour recouvrir son corps en entier : la cryothérapie.

Qu'est-ce que la cryothérapie ?

La cryothérapie, aussi appelée "thérapie par le froid", est une technique qui consiste à exposer une zone précise ou l'ensemble du corps à un froid extrême. "A l'origine destinée aux sportifs de haut niveau, afin de prévenir ou traiter les douleurs musculaires après l'exercice, cette pratique est désormais proposée dans le cadre de maladies inflammatoires ou neurologiques, voire en dehors de tout contexte pathologique", indique l'Inserm.

Il existe trois formes de thérapie par le froid :

La cryothérapie corps entier : la thérapie

est réalisée dans une chambre cryogénique, le corps entier y compris la tête sont exposés à un froid sec.

La cryothérapie corps partiel : la personne entre dans une cabine individuelle cryogénique. Sa tête est à l'extérieur et n'est pas exposée à un nuage de gaz liquéfié à très faibles températures, tandis que son corps est totalement immergé.

Le traitement local : il se réalise avec des poches de glace, des pulvérisations, des sprays cryogènes ou des compresses.

Quels sont les bienfaits de la cryothérapie ?

Exposer son corps quelques minutes à un froid intense aurait de nombreux bénéfices sur le corps.

La cryothérapie permettrait de :

Soulager les douleurs chroniques et les maux du quotidien : cette thérapie permet de venir à bout de la fatigue, des migraines, des rhumatismes. En outre, elle réduit l'inflammation, les troubles du sommeil et le stress.

Mieux récupérer après un effort : la cryothérapie est utilisée par les sportifs de

haut niveau car le froid a des vertus anti-inflammatoires. Cette technique permet de soulager les courbatures, de soigner les blessures comme les tendinites, les entorses, les hématomes, les claquages musculaires. Elle stimule également la sécrétion d'endorphines et le système immunitaire. Résultat : les sportifs récupèrent mieux.

Éliminer les graisses : le choc thermique brutal provoque une chute rapide de la température corporelle. Le corps se met ainsi à puiser dans ses ressources énergétiques pour lutter contre le froid et maintenir la température interne à 37 degrés. Durant ce phénomène, le corps se met à brûler des calories.

Une meilleure circulation sanguine : les vaisseaux sanguins se contractent sous l'effet du froid puis se dilatent lorsque la personne sort de la cabine.

Quelle température pour la cryothérapie ?

L'organisme est exposé, pendant 2 ou 3 minutes, à un froid extrême, soit à des températures inférieures à -110°C pouvant aller jusqu'à -170 °C.



Recettes

Maquereaux aux légumes

Ingrédients:

2 maquereaux vidés
 1 pomme de terre
 3 tomates
 2 courgettes
 250 grs de champignons frais ou 1 boîte de champignons
 1 petit oignon coupé finement en lamelles
 1 poignée de persil
 1 poignée de coriandre
 1/2 càc de cumin
 1/2 càc de paprika
 1/2 càc d'ail en poudre ou fraîche
 1 pincée de gingembre
 1 petit filet d'huile d'olive
 Le jus d'un citron
 Sel et poivre

Préparation

Eplucher les pommes de terre, gratter la peau des courgettes et les couper en cubes ainsi que les tomates

Les déposer dans un plat, ajouter les champignons entiers ou en tranches saler/poivrer, ajouter paprika, ail, persil et coriandre et bien mélanger le tout avec les mains

Epicer les poissons : les saler/poivrer, mettre le cumin, paprika, ail, gingembre, persil et coriandre dans une petite assiette.

Bien mélanger et garnir l'intérieur des poissons, les déposer sur la garniture de légumes

Arroser d'un petit filet d'huile d'olive et de jus de citron
 Enfourner à 180 ° pour 20 mn et régalez-vous!!



Brownie américain avec ou sans noix



Ingrédients:

- 130 gr de chocolat noir à 60 %
- 110 gr de beurre doux
- 3 œufs
- 130 gr de sucre semoule
- 80 gr de cerneaux de noix (à remplacer par des amandes ou noisettes)
- 20 gr de noix de pécan
- 80 gr de farine
- 1/2 càc de levure chimique
- 30 gr de fécule de pomme de terre

Préparation:

Préchauffer le four à 170 °

Faire fondre le chocolat au bain-marie

Faire légèrement ramollir le beurre au micro onde 10 secondes (ramollir mais surtout ne pas le faire fondre)

Ajouter le beurre mou au chocolat fondu

A l'aide du batteur fouetter les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse

Verser la préparation dans le chocolat et bien mélanger

Tamiser la farine + fécule + levure et l'ajouter à la préparation chocolatée

A l'aide d'un couteau découper les cerneaux de noix et les noix de pécan sur une planche ou bien les amandes et noisettes si vous optez pour un brownie sans noix

Ajouter ensuite la moitié à la pâte et bien mélanger

Verser la préparation dans un moule beurré carré de 20 cm

Déposer sur la pâte le reste de fruits secs

Enfourner pendant 25 à 30 minutes

Le gâteau sera cuit quand il commencera à craqueler sur le dessus

Laisser tiédir puis découper des carrés.

La gratuité des produits culturels met en danger un secteur déjà fragile

Avec la pandémie, la gratuité des produits culturels - livres, films ou concerts - s'est répandue. Mais cette entorse à la propriété intellectuelle n'est pas sans danger pour un secteur déjà fragile, averti mardi l'ONU. Cet avertissement, lancé par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), intervient alors qu'entre en vigueur un nouveau traité conclu en 2012 et visant à protéger les droits des travailleurs de l'audiovisuel et à améliorer leurs revenus. Ces nouveaux droits vont permettre d'augmenter les paiements liés à la retransmission, au moment même où de nombreuses productions sont à l'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19. "Il est difficile de quantifier les conséquences sur le moment, mais le secteur est en détresse", avec de nombreuses personnes privées de ressources, a affirmé le directeur général de l'Ompi, Francis Gurry, dans un entretien à l'AFP, faisant valoir par exemple que des centaines de personnes sont habituellement impliquées dans la production d'un seul film. "Le

moment ne saurait être mieux choisi pour accroître le montant - et la prévisibilité - des revenus des artistes interprètes ou exécutants de l'audiovisuel, tandis que la pandémie de Covid-19 perturbe l'activité économique" du secteur, a-t-il relevé.

Malgré l'adoption de ce traité, le patron de l'Ompi ne cache pas son inquiétude face à la situation actuelle de la branche économique de la culture. Les gouvernements doivent se préoccuper de la santé de leurs concitoyens, a reconnu M. Gurry, mais ne pas non plus oublier de soutenir le secteur de la culture, qui est "fondamental pour la santé mentale" des personnes confinées, a-t-il affirmé. Il s'inquiète aussi des nombreuses "exceptions" à la propriété intellectuelle demandées durant la pandémie "sans regard pour le droit d'auteur".

Les systèmes de propriété intellectuelle prévus par l'Ompi comptent en effet des exceptions et limitations dans le secteur de la culture et de la création, qui facilitent l'accès aux livres, publications et autres contenus créatifs dans certaines cir-

constances et à certaines conditions.

Durant la pandémie, des musées, opéras ou maisons d'édition ont mis gratuitement à disposition certains de leurs produits, arguant de la spécificité de la situation, mais M. Gurry a appelé à rester prudent. "Pour casser un droit d'auteur, il faut démontrer qu'il y a un besoin spécial", a-t-il insisté, cette gratuité ayant aussi pour effet de réduire les revenus du secteur, et par ricochet des professionnels de la culture. Et dans le cas actuel, "je ne vois pas forcément l'évidence d'un problème d'accès aux contenus", a-t-il conclu, soulignant par exemple qu'il est toujours possible d'acheter des biens culturels, comme des livres, en ligne.

Le "Traité de Pékin sur les interprétations et exécutions audiovisuelles", entré en vigueur mardi, adapte à l'ère du numérique la protection des professionnels du secteur, encadrée par la Convention de Rome sur la protection des artistes de 1961. Dans la droite ligne d'un autre traité de l'Ompi, adopté en 1996 et ciblant les enregistrements sonores, le traité de

Pékin accorde des droits moraux et économiques, y compris pour l'exploitation en ligne, aux artistes audiovisuels. "Dans pas mal de pays, il n'existe aucune protection pour les comédiens. S'ils adhèrent au traité, ils seront obligés de mettre en place des droits pour les exécutants audiovisuels", comme les acteurs de télévision et de cinéma, a expliqué M. Gurry. Le traité confère aux artistes audiovisuels des droits patrimoniaux (évaluables en argent) sur leurs interprétations, comme le droit de reproduction (droit d'autoriser la reproduction directe ou indirecte de l'interprétation) et le droit de distribution (droit d'autoriser la mise à la disposition du public de l'original et de copies de l'interprétation). Il prévoit aussi que les artistes jouissent de droits en matière de radiodiffusion et de communication au public de leurs interprétations. Le traité "offre un cadre de protection" pour les professionnels du secteur dont beaucoup passent d'un emploi à l'autre et vivent dans des conditions économiques précaires, a souligné M. Gurry.



Les Oscars changent leur règlement pour les films sortis en streaming



Les films sortis sur internet sans passer par la case cinéma, en raison de la pandémie de coronavirus, pourront tout de même concourir cette année aux Oscars, a annoncé mardi l'Académie qui a changé temporairement son règlement pour s'adapter à des circonstances exceptionnelles. En temps normal, l'Académie des arts et sciences du cinéma, qui remet les prestigieuses statuettes, exige que les films aient été projetés au moins sept jours dans des cinémas de Los Angeles pour pouvoir être sélectionnés. Mais les salles de cinéma californiennes sont totalement closes depuis la mi-mars et aucune date n'a encore été décidée pour leur réouverture. "Jusqu'à nouvel ordre, et uniquement au titre de la 93e édition des Oscars, les films qui avaient prévu une sortie en salles mais qui sont d'abord diffusés sur des plateformes de streaming commerciales peuvent être qualifiés", annonce l'Académie dans un communiqué.

Le débat fait rage depuis quelques années autour de films produits par des plateformes de vidéo à la demande, comme le géant Netflix avec "The Irishman" cette année et "Roma" l'an-

née précédente. Jusqu'à présent, Netflix et les autres avaient dû se résoudre à projeter brièvement leurs œuvres dans les cinémas avant de les mettre sur internet pour satisfaire les Oscars. L'Académie assure toujours vouloir défendre "la magie du cinéma" projeté sur grand écran dans les salles mais reconnaît la nécessité d'une "exception temporaire" dans son règlement en raison de la pandémie historique de Covid-19.

Une fois que les cinémas auront pu rouvrir, l'Académie définira une date à partir de laquelle le règlement habituel reprendra ses droits, mais les films projetés dans d'autres grandes villes que Los Angeles seront également éligibles aux Oscars. Les responsables de l'Académie, qui se sont réunis mardi en visioconférence, ont par ailleurs décidé de fusionner deux Oscars techniques, mixage de son et montage de son. Le mois dernier, les Golden Globes, qui inaugurent traditionnellement la saison des prix cinématographiques aux Etats-Unis, avaient été les premiers à assouplir leur règlement pour tenir compte de la situation inédite provoquée par la pandémie.

Irrfan Khan, connu pour son rôle dans "Slumdog Millionaire" n'est plus



L'acteur indien Irrfan Khan, qui s'est fait connaître en particulier dans "Slumdog Millionaire", est décédé à l'âge de 53 ans, a-t-on appris mercredi auprès de son agent. La star de Bollywood, atteinte d'un cancer rare diagnostiqué en 2018, avait été admise à l'hôpital de Bombay cette semaine pour une infection du côlon.

"Irrfan était une âme forte, quelqu'un qui a combattu jusqu'à la fin et a toujours inspiré tous ceux qui se sont approchés de lui", a déclaré son agent dans un communiqué.

Né en 1967 dans l'Etat du Rajasthan en Inde, Irrfan Khan avait débuté sa carrière dans les années 1980. Il avait été notamment repéré pour son rôle quasi muet dans "The Warrior" (2001), adaptation d'un conte traditionnel japonais par le réalisateur britannique Asif Kapadia. Quelques années plus tard, il embrassait une carrière internationale, jouant aux côtés d'Angelina Jolie dans le drame "Un coeur invaincu" de Michael Winterbottom, présenté à Cannes. En 2008, son visage était devenu mondialement connu grâce à "Slumdog Mil-

lionaire" de Danny Boyle, film aux huit Oscars où il campait un inspecteur de police. Irrfan Khan avait poursuivi sa carrière aux Etats-Unis en jouant dans des blockbusters comme "The Amazing Spider-Man" (2012), "Jurassic World" (2015), et "Inferno" (2016). L'acteur avait été salué par la critique pour ses rôles dans "L'Odyssée de Pi" (2012) du Taïwanais Ang Lee et "The Lunchbox" (2013), comédie romantique de Ritesh Batra où un homme et une femme dialoguent à distance via une gamelle de déjeuner.

Bouillon

de culture

Grosses productions

Coma artificiel ou certificat de décès ? De nombreux professionnels du cinéma s'interrogent sur l'avenir des grosses productions après le coronavirus tandis que les studios d'Hollywood cherchent des solutions innovantes pour relancer les tournages, paralysés par la pandémie depuis des semaines. En Californie, les caméras prennent la poussière depuis la mi-mars, les consignes de distanciation sociale ne faisant pas bon ménage avec les équipes pléthoriques mobilisées sur des plateaux de tournage parfois exigus. Et même si les autorités commencent à réfléchir à un assouplissement graduel du confinement, des professionnels du divertissement soulignent que l'industrie du cinéma, caractérisée par des coûts de production et des primes d'assurance très élevés, pourrait être radicalement transformée par la pandémie. "C'est impossible de faire un +Star Wars+ ou un film Marvel dès demain matin", lance Nicolas Chartier, producteur oscarisé du film "Démineurs". "C'est logique, il y a trop de risques juridiques et trop de craintes", abonde son collègue Stephen Nemeth ("Las Vegas Parano"). "Je n'imagine pas produire un film comme +Dune+ en ce moment. Je ne vois pas comment on pourrait faire un film épique comme +Mad Max+. Ces films représentent une équipe de 250 personnes et 250 autres comme extra. Il n'y a pas moyen de contrôler ça", explique-t-il. Même si la Californie a pris des mesures rapides pour endiguer l'épidémie de Covid-19, l'Etat a tout de même enregistré plus de 45.000 cas, majoritairement dans la région de Los Angeles, berceau du cinéma américain. Le risque est trop grand et les sociétés d'assurance refusent donc de couvrir les interruptions de tournage causées par des cas de coronavirus. Or ces retards peuvent coûter des millions de dollars lorsqu'il s'agit de films à gros budget dont Hollywood a le secret.



Lancement d'un concours des plus belles photos sur le confinement



Les éditions Langages du Sud ont annoncé, mardi, le lancement d'un concours des plus belles photos portant un témoignage de leurs auteurs sur leur vie quotidienne durant cette période de crise sanitaire, sous le thème "Horizons intérieurs: partage et convivialité aux temps du confinement".

"Cette période est extraordinaire au sens propre du terme, elle bouscule profondément notre quotidien. C'est une situation inédite dans laquelle nous prenons conscience, plus que jamais, de l'importance du partage et de la convivialité. Cuisiner, partager un ffour, jouer en famille... sont des moments essentiels, universels qui nous réunissent tous", souligne la maison d'édition dans un communiqué. La date limite de remise des photos est fixée au 15 mai 2020 à minuit, avant qu'un

jury, composé de personnalités reconnues du monde de l'art, ne présélectionne les 100 clichés finalistes du concours doté de 2 prix, dont la valeur n'a pas été révélée.

Certaines photographies de ce concours ouvert à tous "pourront également être sélectionnées pour faire partie d'une exposition ou être publiée dans une plateforme digitale et un beau livre", explique la même source.

"Cette démarche originale encourage l'expression individuelle et crée une dynamique de mémoire collective pour livrer un témoignage essentiel sur la vie des marocains et montrer l'importance du partage et de la convivialité durant le confinement", relève la maison d'édition, notant que toutes les informations pratiques sont disponibles sur ses réseaux sociaux.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ARTISTE DE RENOM	FEMME RADIO-ACTIVE	DURIL-LON CHICHE	VILLE D'ALLEMAGNE	SUCRE	DE BAS EN HAUT: EXQUIS	PRÊTE-NOM DRU
EMPEREUR DE RUSSIE			OIT NON-DIT			
TOMBÉ À PLAT VENTRE				DE BAS EN HAUT: RÉPLIQUE		RÉPUTATION
NOTE		PIGEON LITHIUM			EN RÊVE ACIDE NUCLEIQUE	
PETIT CHIEN	4 ^e CALIFE ESTONNIEN		INDIVIDUS			
					LETTRES DE SÉNÈQUE	
PRONOM		BATTANT NEUF	SOUTE-NEUR	GRADE GERMANIQUE		DRAME NIPPON SE TRANSFORMA
BOULONNE				ZONE NOTE		
					ENJOIGNIT AURÉOLE LUMINEUSE	GÉNÉRAL VIETNAMIEN
VERNI	CROQUE-MORT ÉLIMÉ					
			DRAME LYRIQUE JAPONAIS	LETTRES DE CROATIE		PORTION DE TRIPES ARRIÉRÉ
RIVIÈRE	À LA MODE			BIDASSE LETTRES DE SARTRE		
MAUVAIS TOUR						

Solution mots flechés d'hier

HAUTEUR	A	GÉNÉRAL MAURE	A	BALAI PARTIE DU MONDE	ROMAINS	LUMIÈRE VIVE	POINT IMAGINAIRE	ÉLIMÉ	U	ARTICLE INDEFINI	PENSER COMME DESCARTES
RONRONNER	R	O	N	F	L	E	R	TRANSPIRE	S	U	E
LETTRES DE RABAT	R	T	SURPLUS	E	X	C	E	D	E	N	T
EXPRIME LA SURPRISE	O	H	SYMBOLE DU NEON	U	ANNONCE SON DÉPART	L	E	À LA MODE	C	H	R
OMNIPARTICIEL	G	E	N	E	R	A	L	I	S	T	E
BIÈRE ANGLAISE	A	L	E	A	T	A	T	CIEL AMATEUR PASSIONNÉ	N	U	E
LETTRES DE NAPLES	N	L	PRONOM NE VAUT RIEN	I	L	SPECTACLE	F	FIN DE MALADIE	I	T	Ê
BIEN-ÊTRE CUBE	C	O	N	V	E	N	A	N	C	E	S
LA FIN DU JOUR	D	E	U	R	ARTICLE INDEFINI	U	N	L'ENVERS-BRESCQUE	I	S	P
MÉTAMORPHOSE	F	L	E	M	M	A	R	D	S	E	A
MÛRE	M	U	E	QUARTIER DE RIYAD	S	TÊTE D'ÉCURIEUIL	E	DONNE LE CHOIX	E	T	C
RÉCHAUFFÉS	B	R	A	S	E	R	O	S	U	E	
CONNUS	S	U	INCOHÉRENTES	D	E	C	O	U	S	U	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benbaria

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secréariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojd MAROC

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- Gros
- Elimer - Chrétien d'Égypte
- Ville belge - Assassinier
- Eclos - Bassin ménager
- Ecarteurs - Époque
- Enlevez - En les
- Point de saignée - Touché
- Id est - Choisirent
- Fouille - Sens
- Choisîtes - Demi-mouche

VERTICALEMENT

- Plante médicinale
- Saule de vannier - Vrai
- Fameux vaincu - Une des Cyclades - Note
- Pressant - Gagna
- Alerte
- En lice - Baie jaune
- Écrit - Invention arabe
- Assaini - Bouge (Se ...)
- Indien - Amassés
- Roi de Perse - Cheville

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	R	J	O	L	A	I	N	E
2	O	V	A	I	R	E	S		E	N
3	N	I		N	I	A	I	S		T
4	D	A	N	G	E	R	E	U	S	E
5	A	T	O	L	L			S	U	R
6	N	I	E	E		E	S	T	A	I
7	I	O		S	E	N	T	E		N
8	T	N	T		S	T	A	N	C	E
9	E		D	E	S	E	R	T	E	E
10	S	I	T	U	E	E		E	T	S

Grilles de sudoku

Facile

	7	5	3					1
	3	8			4	7		5
4					7			
2	5	6						1
3	8						2	4
	4					3	5	7
			6					9
7	9	4				5	6	
5				9	4	8		

Moyen

3	2	1						7
8				7	4	2		
				6				3
2					6			1
		6					8	
	7		4					6
4				9				
		3	2	1				5
6					8	9		2

Difficile

		3	7					6
		6				5	3	
			3	1				2
		6	7			1		
	8	1	5			9		
	7	8	2					
5		4	8					
	6	9				4		
3				6	7			

Expert

1			3			9		
		4		2		5		
								3
	4				6	3		8
			7		5			
7	6	8						1
	2							
		5		9		8		
		8			7			6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	4	8	1	5	9	6	7
7	1	6	9	3	2	5	4	8
5	9	8	4	6	7	3	1	2
8	6	9	7	2	3	4	5	1
1	5	2	6	9	4	7	8	3
3	4	7	1	5	8	2	9	6
9	7	1	2	4	6	8	3	5
6	2	5	3	8	9	1	7	4
4	8	3	5	7	1	6	2	9

Moyen

4	2	9	5	6	7	8	3	1
8	7	3	2	1	9	6	4	5
5	6	1	4	3	8	2	7	9
7	9	5	1	4	6	3	8	2
6	8	2	9	7	3	1	5	4
1	3	4	8	2	5	7	9	6
9	5	6	7	8	2	4	1	3
2	4	8	3	5	1	9	6	7
3	1	7	6	9	4	5	2	8

Difficile

9	3	5	4	7	1	8	6	2
1	4	2	8	9	6	3	7	5
8	6	7	3	2	5	4	1	9
7	2	6	5	8	9	1	3	4
3	5	8	1	6	4	2	9	7
4	1	9	2	3	7	5	8	6
2	7	3	6	5	8	9	4	1
5	9	1	7	4	3	6	2	8
6	8	4	9	1	2	7	5	3

Expert

5	1	3	4	8	7	9	6	2
9	2	4	5	1	6	8	7	3
8	6	7	3	2	9	4	1	5
7	4	2	8	6	5	3	9	1
1	5	8	9	3	2	6	4	7
3	9	6	1	7	4	5	2	8
2	3	9	7	4	8	1	5	6
4	7	1	6	5	3	2	8	9
6	8	5	2	9	1	7	3	4

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
KHOURIBGA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 10/2020/
DPETLE/Khouribga
Le 26/05/2020 à 10 h 00 mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Objet : Contrôle extérieur topographique pour les Travaux de construction de la Piste NC reliant Jamaat Ouled Abdoune et Lakhzaza du PK 0+000 au PK 8+000- Province de Khouribga-

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au Service Gestion et Programmes de la Direction provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de KHOURIBGA (Bureau des marchés).
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma
- Le cautionnement provisoire est de : 800.00 dhs (Huit Cent dhs)
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 50 160.00 dhs (Cinquante Mille Cent Soixante dhs 00 cts TTC)
-Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les Concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
-Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par L'article 4 du règlement de la consultation
N° 3564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
KHOURIBGA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 12/2020/
DPETLE/Khouribga
Le 28/05/2020 à 10 h 00 mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Objet : Contrôle Extérieur Topographique des Travaux de construction de la RP3527 du PK 8+000 au PK 40+000 -Province de Khouribga-
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au Ser-

vice Gestion et Programmes de la Direction provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de KHOURIBGA (Bureau des marchés).
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma
- Le cautionnement provisoire est de : 3 000.00 dhs (Trois Mille dhs)
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 200 880.00 dhs (Deux Cent Mille Huit Cent Quatre Vingt dhs 00 cts TTC)
-Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les Concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
-Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par L'article 4 du règlement de la consultation
N° 3565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 11/2020/DPETLE/Khouribga

Le 26/05/2020 à 11h00mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Éau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

OBJET: Réalisation des essais de contrôle de qualité des Travaux de construction de la Piste NC reliant Jamaat Ouled Abdoune et Lakhzaza du PK 0+000 au PK8+000 - Province de Khouribga-

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au Service Gestion et Programmes de la Direction provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga (Bureau des marchés)
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma

Le cautionnement provisoire est : 1 000.00 dhs (Mille dhs 00 cts)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 74 520.00 dhs (Soixante Quatorze Mille Cinq Cent Vingt dhs 00 cts TTC)

Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par L'article 4 du règlement de la consultation

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification.

► Pour Les concurrents installés au Maroc :

Doivent présenter une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification correspondant aux qualifications suivantes :

Activité	Qualification	Classe
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel.	3

► Pour Les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 13/2020/DPETLE/Khouribga

Le 28/05/2020 à 11h00mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Éau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

OBJET: Réalisation des essais de contrôle de qualité des Travaux de construction de la RP3527 du PK 8+000 au PK 40+000- Province de Khouribga-

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au Service Gestion et Programmes de la Direction provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga (Bureau des marchés)
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma

Le cautionnement provisoire est : 2 000.00 dhs (Deux Mille dhs 00 cts)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 322 848.00 dhs (Trois Cent Vingt Deux Mille Huit Cent Quarante Huit dhs 00 cts TTC)

Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par L'article 4 du règlement de la consultation

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification.

► Pour Les concurrents installés au Maroc :


Doivent présenter une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification correspondant aux qualifications suivantes :

Activité	Qualification	Classe
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel.	3

► Pour Les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3567/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
**L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DE LA REGION MARRAKECH -SAFI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 11/AREF/2020

Le 27/05/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech - Safi, Service des achats et des marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Acquisition du mobilier et matériel des internats et de cantines scolaires pour les nouvelles créations des établissements scolaires primaires, collégiaux et qualifiants relevant de l'AREF M-S en trois lots séparés comme suit :

lot	Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
1	Acquisition du mobilier des internats et de cantines scolaires pour les nouvelles créations des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S (Métallique)	11 000,00 DHS (Onze mille dirhams)	779 280,00 DHS : Sept cent soixante-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt dirhams
2	Acquisition du mobilier des internats et de cantines scolaires pour les nouvelles créations des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S (Ivorie)	11 000,00 DHS (Onze mille dirhams)	743 280,00 DHS : Sept cent quarante-trois mille deux cent quatre-vingt dirhams
3	Acquisition du matériel des internats et de cantines scolaires pour les nouvelles créations des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S	22 000,00 DHS (Vingt-deux mille dirhams)	1 478 922,00 DHS : Un million quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent vingt-deux dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les échantillons, la documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 26 /05/2020 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt)

N° 3568/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
**L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DE LA REGION MARRAKECH -SAFI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 13/AREF/2020

Le 10/06/2020 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des Achats et Marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M.S., en trois lots séparés comme suit:

lot	Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
1	l'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements primaires relevant de l'AREF M.S	80 000,00 DHS (Quatre vingt mille dirhams)	5 235 720,00 Cinq million deux cent trente cinq mille sept cent vingt dirhams.
2	l'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires collégiaux relevant de l'AREF M.S	30 000,00 DHS (Trente mille dirhams)	2 119 152,00 Deux million cent dix neuf mille cent cinquante deux dirhams.
3	l'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des établissements scolaires qualifiants relevant de l'AREF M.S	65 000,00 DHS (Soixante cinq mille dirhams)	4 324 800,00 Quatre million trois cent vingt quatre mille huit cent dirhams.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.


Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 09 /06/2020 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt des échantillons)

N° 3570/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
**L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 DE LA REGION MARRAKECH -SAFI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 12/AREF/2020

Le 10/06/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Achat de matériel informatique au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S et les services administratifs de l'AREF M-S en lot unique.

Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
60 000,00 dhs (Soixante mille dirhams)	3 941 736,00 DHS (Trois million neuf cent quarante et un mille sept cent trente six dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.


Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 09 /06/2020 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt des échantillons)

N° 3569/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
 N° 10/2020/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)**

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mercredi 27 Mai 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'Aménagement fonciers relatifs à la protection des ouvrages d'art et des terres agricoles aux berges des oueds à travers la Province de Tiznit. répartis en trois (03) lots séparés comme suit :

Lot n°1 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers le cercle de Tiznit, Province de Tiznit.
 Lot n°2 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers le cercle d'Anezi, Province de Tiznit.
 Lot n°3 : Travaux d'Aménagement Foncier à travers le cercle de Tafraout, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot n° 1 : 60.000,00 (Soixante mille dirhams)
 Lot n° 2 : 60.000,00 (Soixante mille dirhams)
 Lot n° 3 : 60.000,00 (Soixante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 1 : 3.000.000,00 (Trois millions dirhams)
 Lot n° 2 : 3.000.000,00 (Trois millions dirhams)
 Lot n° 3 : 3.000.000,00 (Trois millions dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Lot 1, Lot 2 et Lot 3	Secteur	Classe	Qualification
	1	3	1.1

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 3571/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN
 PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS RECTIFICATIF PORTANT
 SUR AOO n°7/2020/FDR

La Province d'Assa Zag, porte à la connaissance des concurrents, qu'une rectification est prévue à retenir pour AOO n°7/2020/FDR, portant, sur :
 - Programme de réduction des disparités territoriales et sociales en Milieu Rural.
Contrôle Topographique des Travaux de construction du corps de chaussée de la RR103 (Ex RP1600) du PK 128+637 au PK 158+637 liaison Labouirat vers Tan-Tan/Province d'Assa-Zag,
 publié au journal de libération sous n° 8997, en date du vendredi 24 Avril 2020, que la séance de l'ouverture des plis est reportée au jour du 27 Mai 2020 à 14 heures, au lieu du 20 Mai 2020. Et ce pour le motif du retard de la publication au journal en arabe dans le délai prévu.

N° 3572/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SETTAT
 COMMUNE DE SETTAT
 SERVICE DE L'ADMINISTRATION FISCALE



مدينة سطات
 Ville de Settat

ANNONCE D'ANNULATION
 De L'adjudication publique n°01/2020

Le président de la commune de Settat, porte à la connaissance du public que l'adjudication publique n°01/2020 relative à la vente d'objets mises en fourrière et non retirés dans les délais impartis prévues le lundi 04/05/2020 à 11h du matin, est annulée pour des causes relatives aux dispositions prises par les autorités dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour la lutte contre le virus de corona - covid 19.

N° 3573/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/2020 du 21/05/2020 à 10H30

Concernant :

Etude d'aménagement et d'amélioration du niveau de service de la RP1927 traversant la vallée d'Ait Mansour du PK 10+000 au PK 23+800 dans la province de Tiznit

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique, et de l'Eau de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°12/2020 publié au journal LIBERATION N°8997 du 24/04/2020:

1. L'avis d'appel d'offres a été rectifié comme suit :

- Pour les bureaux d'études installés au Maroc

Les concurrents sont tenus de produire :

- une copie légalisée du certificat d'agrément dans les domaines d'activités : **D4 ET D5**.
- Une attestation de référence d'une étude d'un tronçon routier classé (RN, RR ou RP).

Au lieu de :

- Pour les bureaux d'études installés au Maroc

Les concurrents sont tenus de produire :


- une copie légalisée du certificat d'agrément dans les domaines d'activités : **D4 ET D5**.
- Quatre (4) attestations de référence d'une étude d'un tronçon routier classé (RN, RR ou RP).

Le reste de l'avis est sans changement

2. Le dossier d'appel d'offres a été modifié.

N° 3576/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CONSEIL PROVINCIAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 10/BP/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 22/05/2020 à 14 H, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES INTERNES ET DES RUES DE ZAOUIT SIDI YAHIA OU YOUSSEF ET DU CENTRE TOUNFIT. PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés du conseil Provincial de Midelt.. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **CENT MILLE DIRHAMS (100 000,00DH)**.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **QUATRE MILLIONS SIX CENT VINGT QUATRE MILLE TOIS CENT QUATRE VINGT SIX DIRHAMS ET 00 CTS (4 624 386.00 DHS)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement.

Dossier technique comprenant :

- * **Pour les concurrents installés au Maroc**
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1 et B3 et B4 et B11	3

- * **Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation

N° 3574/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 CONSEIL PROVINCIAL



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 11/BP/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 22/05/2020 à 14H30, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE QUARTIRIE CHAABA ET MISE A NIVEAU DES QUARTIES SOUS EQUIPES DE LA VILLE DE MIDELT. PROVINCE DE MIDELT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés du conseil Provincial de Midelt.. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **CENT MILLE DIRHAMS (100 000,00 DH)**.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **SIX MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE QUATRE CENT ONZE DIRHAMS ET 00 CTS (6 393 411.00 DHS)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement.

Dossier technique comprenant :

- * **Pour les concurrents installés au Maroc**
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1 et B3 et B5 et B11	3

- * **Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation

N° 3575/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 06/BP/2020 SEANCE
PUBLIQUE**

Le 22/05/2020 à 12 H00, il sera procédé au siège du conseil de la Province de Midelt sis au nouveau siège de la Province à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

ACHAT DE DIFFERENTS PRODUITS POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET L'ASSAINISSEMENT DES QUARTIERS SOUS - EQUIPEES (CIMENT, PRODUIT DE FERRONNERIES, PVC ET PEINTURE POUR TROTOIRS) - PROVINCE DE MIDELT
Le maître d'ouvrage est le conseil Provincial de Midelt

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés du conseil Provincial de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq mille dirhams (5 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE DIRHAMS TTC (496 440,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Soit déposés contre récépissé à l'article 7 du règlement de consultation
N° 3577/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 07/BP/2020 SEANCE
PUBLIQUE**

Le 22/05/2020 à 12 H30, il sera procédé au siège du conseil de la Province de Midelt sis au nouveau siège de la Province à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

LOCATION MATERIEL DE FETE ET RECEPTION (STAND, SCENE ET SALLE DE CONFERENCE) POUR REPOUDRE AUX DIFFERENTS EVENEMENTS ORGANISEE PAR LE CONSEIL PROVINCIAL DURANT L'ANNEE 2020,
Le maître d'ouvrage est le conseil Provincial de Midelt

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés du conseil Provincial de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT SOIXANTE QUINZE MILLE QUATRE CENT DIRHAMS TTC (275 400,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Soit déposés contre récépissé à l'article 7 du règlement de consultation
N° 3578/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 08/BP/2020 SEANCE
PUBLIQUE**

Le 22/05/2020 à 13 H, il sera procédé au siège du conseil de la Province de Midelt sis au nouveau siège de la Province à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :
ACHAT BOIS DE CHAUFFAGE AU TITRE DE L'ANNEE 2020
Le maître d'ouvrage est le conseil Provincial de Midelt

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés du conseil Provincial de Midelt.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq mille dirhams (5 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE SIX CENT DIRHAMS TTC (192 600,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 7 du règlement de consultation
N° 3579/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°09/BP/2019 SEANCE
PUBLIQUE**

Le 22/05/2020 à 13H30, il sera procédé au siège du conseil de la Province de Midelt sis au nouveau siège de la Province à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour TRAVAUX DE MISE A NIVEAU D'UN BLOC SANITAIRE POUR MOSQUEE
A ZAOUIT SIDI YAHIA OU YOUSSEF
- PROVINCE DE MIDELT
Le maître d'ouvrage est le conseil Provincial de Midelt

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés du conseil Provincial de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : deux cent trois mille sept cent quarante-quatre dirhams,40 cts 203 744,40 TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au

bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement.

N° 3580/PA

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'électricité et de L'EAU
POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRÀA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°25 /DRD/CE/
SPD/1/2020**

La Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, lance l'appel d'offres suivant :
AO N°25 /DRD/CE/SPD/1/2020 relatif à la gestion et suivi de fonctionnement des stations de pompage au centre de Tagounite, province de Zagora.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Estimation : 220000,00 DH TTC.

Caution : 3 000,00 DH.
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet - 20, Rue Antsirabé - Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet - 20, Rue Antsirabé - Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis se fera à huis clos à 10 heures à la Direction Régionale Drâa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, N°20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, doit être formulée sur le portail des marchés publics.

N° 3581/PC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU DE TAZA.
Avis d'appel d'Offres
Ouvert N° 11/2020**

Le 28/05/2020 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU DOUAR RCHIDA ET STATION D'EPURATION DU CENTRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE LAMRIJA - PROVINCE DE GUERCIF-

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7500,00) Sept Mille Cinq Cent Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : (499200,00) QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT DIRHAMS.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétaire de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Le dossier technique comporte :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité D3 ou D17
-Pour les Entreprises non installées au Maroc , ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans l'article 4 du RC.
N° 3583/PA

installées au Maroc , ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans l'article 4 du RC.

N° 3582/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU DE TAZA.
Avis d'appel d'Offres
Ouvert N° 12/2020**

Le 28/05/2020 à 11 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA LOCALITE DE LA COMMUNE TERRITORIALE BOUCHFAA PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7000,00) Sept Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : (452400,00) QUATRE CENT CINQUANTE DEUX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer leurs plis dans le bureau du Secrétaire de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Le dossier technique comporte :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité D3 ou D17

-Pour les Entreprises non installées au Maroc , ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans l'article 4 du RC.
N° 3583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX
(Avis rectificatif)

Le 28/05/2020, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 02/2020/BP à 10 h
Travaux de construction d'un espace pour la production et la commercialisation des produits de l'artisan à la CT Sidi Rahal-province El Kelaa des Sraghna

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 130 000,00 DHS (Cent trente Mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.215.632.000dhs (Cinq million deux cent quinze mille six cent trente-deux Dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du services des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au

bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : A-Classe :3-Qualification exigées : A1-A2-A3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3584/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° : 05/2020/CA

Le 28/05/2020 à 09h30, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction

provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux d'extension des salles de classe aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (3600 000,00 Dhs) Trois Millions Six Cent Mille Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les dossiers des architectes sont soit :
- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la de la direction provinciale de TAROUDANT.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et

avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question. N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 3585/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :08/2020/INV

Le 28/05/2020 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 08/2020/INV, pour études techniques et le suivi des travaux d'extension des salles de classe aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 216000,00Dhs (TTC) Toute Taxe Comprise). (Deux Cent Seize Mille Dirhams) Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 3 000,00Dhs (Trois Mille Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le ser-

vice des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 3586/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 11/2020

Le **Jeudi 28 Mai 2020 à 10h00mn**, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

« **Travaux de signalisation horizontale et verticale du réseau routier de la DPTELTE DE TATA. -Province de TATA-**»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **37 000,00 Dhs (Trente Sept Mille Dirhams, 00cts).**

* L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de **2 475 696,00 dhs (Deux millions quatre cent soixante-quinze mille Six cent quatre-vingt-seize dirhams, 00 cts).**

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marches publics.

Les concurrents peuvent :

* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 et 6 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

* **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification exigées
X	2	X1 ; X2

* **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 3587/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION DE GUELMIIM OUED NOUN
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Avis d'appels d'offres ouvert SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivantes :

N° AOD	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	AGREMENT demandé
14/2020/INV/IFNI	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL SIDI ABDELLAH OU BELAID AVEC INTERNAT 80 LITS, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN	SANS	60 000,00 DHS (SOIXANTE MILLE DIRHAMS TTC)	03/06/2020 à 10H30	D14 D15 D16
15/2020/INV/IFNI	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL SIDI ABDELLAH OU BELAID AVEC INTERNAT 80 LITS, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN	SANS	54 000,00 Dh (CINQUANTE QUATRE MILLE DIRHAMS TTC)	03/06/2020 à 11H30	EG.1 CQ.1 CATEGORIE 4
16/2020/INV/IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL SIDI ABDELLAH OU BELAID AVEC INTERNAT 80 LITS, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN	SANS	60 000,00 DHS (SOIXANTE MILLE DIRHAMS TTC)	03/06/2020 à 14H30	Attestations
17/2020/INV/IFNI	RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 17 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN	SANS	36 000,00 Dh (TRENTE SIX MILLE DIRHAMS TTC)	03/06/2020 à 15H30	EG.1 CQ.1 CATEGORIE 4

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 5, 6 du règlement des appels offres des travaux.

N° 3588/PA